



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
d'arts plastiques
de l'académie d'**Orléans-Tours**

LIVRET D'ACCUEIL **& de premières prises en main**

Pour les professeurs d'**arts plastiques**



1 Mot de l'IA-IPR

2 Obligations et gestes professionnels

2.1 Principes généraux

2.2 Référentiels des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

3 Interlocuteurs – instances

3.1 Prises de contacts et modalités de communication

3.2 Une déclinaison de conseils

4 Salle spécialisée et gestion de classe

4.1 Des espaces organisés

4.2 Des temporalités orchestrées

5 Définitions et vocabulaire spécifique

5.1 Arts plastiques

5.2 Mots clés, un langage spécifique pour saisir un cours

6 Modalités d'enseignement

6.1 Un modèle hybridé qui invite à une possible logique du triple

6.2 Articulation pratique – histoire de l'art/culture artistique

6.3 Penser et mener la scénarisation de la séquence comme un plateau de jeu

6.4 La fiche de cours, versus professeur

6.5 La fiche de cours, versus élève

7 (Nouveau) Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

7.1 Compétences disciplinaires actuellement en vigueur

7.2 Structure générale

7.3 Extractions des attendus à la fin du collège des éléments relevant des arts plastiques

8 L'Évaluation : entre notes et compétences

Correspondances entre les composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les 3 composantes disciplinaires et l'évaluation

9 Programmes d'enseignement – niveau collège

9.1 Le cycle 3

9.2 Le cycle 4

9.3 Tableau synoptique

10 Pour une pratique réflexive / questionnante

Un enseignement et une pratique qui problématisent

11 Pratiques traditionnelles VS numériques

Équipement numérique - préconisations

Annexes

Cartographie des lycées proposant l'enseignement optionnel et de spécialité ARTS-arts plastiques

Cartographie des classes à horaires aménagés arts plastiques (CHAAP)

Classe préparatoire aux études supérieures – Classe d'approfondissement en arts plastiques

Dispositifs académiques : A pied d'œuvre - biennale d'arts plastiques et le réseau 100^{TRÉ}-ART

RECTORAT

21, rue Saint Etienne
45043 Orléans Cédex 1

IA-IPR D'ARTS PLASTIQUES

alain.murschel@ac-orleans-tours.fr
06 79 55 42 25 - 06 81 65 16 25

PORTAIL ACADÉMIQUE DISCIPLINAIRE

<https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique4>



Mesdames, Messieurs les professeur(e)s d'arts plastiques entrant dans le métier, établis ou nouveaux arrivants dans l'académie,

Située au cœur de la région Centre-Val de Loire, l'académie d'Orléans-Tours est l'une des plus vastes de France, avec un peu plus de 280 collèges (publics/privés), 120 lycées GT-Pro, publics/privés, (30 lycées proposent l'option arts plastiques, 17 lycées la spécialité ARTS-arts plastiques), et plus de 440 000 élèves. Elle est constituée de 6 départements : le Cher (18), l'Eure-et-Loir (28), l'Indre (36), l'Indre-et-Loire (37), le Loir-et-Cher (41) et le Loiret (45) où est situé le rectorat (à Orléans).

Vous exercez/exercerez votre métier dans une académie qui se caractérise par un réel maillage de professeur(e)s d'arts plastiques dynamique et propice aux échanges.

Enseigner les arts plastiques est une mission passionnante et stimulante qui requiert créativité et engagement, tout en articulant rigueur et bienveillance, afin de toujours viser l'exigence et l'ambition.

Ce livret est conçu pour vous accompagner et vient en complément d'un accompagnement formatif proposé notamment aux professeurs contractuels en arts plastiques.

Il ne s'agit pas d'un manuel exhaustif, mais d'un guide pratique rassemblant des conseils, des préconisations, des fiches/documents cadres et des ressources, pour vous aider à prendre vos marques, à développer vos compétences et à vous approprier les gestes professionnels essentiels à votre métier.

Vous y trouverez des informations sur vos obligations, des pistes de réflexion ainsi que des exemples concrets à mettre en œuvre dans vos classes.

Une classe où la pratique des élèves est au cœur de l'enseignement des arts plastiques et s'articule avec la culture, l'histoire de l'art. L'implication du geste et du corps y mobilise singulièrement l'élève dans des situations de pratiques réflexives qui doivent être référencées et questionnantes (viser toujours le fait et des enjeux plastiques/artistiques : mon projet d'enseignement doit servir à éclairer les démarches d'artistes, les œuvres et le monde de l'art), car : « *La main n'est que le prolongement de la sensibilité et de l'intelligence* » (Henri Matisse, *Écrits et propos sur l'art*, 1972).

Il vous appartient/dra de saisir cette opportunité qui vous est ici donnée, d'élever ces jeunes en quête d'identité et en prise à moult questionnements dans ces âges si mouvants. Des jeunes qui cherchent, bien souvent en vous, des valeurs, les bons repères.

Il vous faut donc viser une formation et une émancipation intellectuelle, culturelle et civique pour chaque élève, afin de donner à cette jeune génération les bonnes clés pour comprendre le monde dans lequel elle vit et pour lui permettre d'avoir prise et d'agir positivement sur celui-ci.

Un élève qui éprouve l'art, éprouve le sensible. Par conséquent, il devient un citoyen sensible et sensibilisé, qui se construit, pense et se révèle. Un citoyen éclairé et cultivé (dont l'expression plastique, artistique, orale et écrite sont transcendées) qui se confronte, lui aussi, aux autres, par son travail et sa production plastique/artistique.

Ne perdez jamais de vue que c'est en passant par le filtre égalitaire de l'école que les élèves peuvent et doivent disposer équitablement d'un enseignement des arts plastiques de qualité, d'une éducation artistique et culturelle élargie et d'un accès pluriel à la culture.

Je souhaite que cette prise de fonction vous soit source d'épanouissement professionnel et personnel ; qu'elle offre à l'enseignement des arts plastiques toute sa vitalité.

Je vous remercie pour votre implication et votre professionnalisme, qui contribueront à la réussite et à l'émancipation de tous les élèves.

L'institution vous confie ce bel outil et ce précieux matériau qui est l'enseignement des arts plastiques. Nous devons donc tous en être les garants et en avoir une responsabilité partagée.

Soyez assuré de mon entier dévouement qui m'engage passionnément à vos côtés.

Très courtoisement.



Alain MURSCHEL

Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional d'arts plastiques de l'académie d'Orléans-Tours.



2.1 Principes généraux

Le recrutement en qualité d'agent contractuel (public) – vacataire / maître auxiliaire (privé) est assuré par le bureau du remplacement de la division des personnels enseignants, DPE3 (public) et DPE2 (privé), du rectorat et requiert l'avis de l'IA-IPR disciplinaire. Toute correspondance adressée au rectorat doit l'être par voie hiérarchique, sous couvert du chef d'établissement ou de service (elle doit mentionner le service destinataire, le nom du professeur, son prénom et son adresse, et la discipline enseignée). Tout changement dans la situation familiale ou administrative doit être signalé.

Le recrutement des professeurs non titulaires est effectué pour la durée du remplacement d'un agent indisponible ou au maximum pour la durée de l'année scolaire. Le contrat contient une période d'essai et le temps de travail est celui imposé aux personnels titulaires occupant l'emploi correspondant. L'agent est soumis aux mêmes obligations que celles des fonctionnaires titulaires (voir partie commune 2.2).

Tous les professeurs doivent exercer leurs enseignements conformément aux horaires de service définis et effectuer les tâches qui leur sont confiées. Outre la préparation de leurs cours, les enseignants sont également tenus d'apporter une aide au travail personnel des élèves, d'en assurer le suivi, de procéder à leur évaluation et de les conseiller, en collaboration avec les personnels d'éducation et d'orientation, dans le choix de leur projet d'orientation. L'enseignant doit occuper l'emploi auquel il est nommé et affecté. Le refus de rejoindre son poste peut être constitutif d'une faute disciplinaire.

Il doit effectuer son service de façon continue (obligation de ponctualité et d'assiduité) et assurer également d'autres activités en dehors de l'enseignement.

Ces activités sont définies par les textes réglementaires ou les instructions du ministère de l'Éducation nationale. Il peut s'agir, par exemple, de réunions de concertation, de rencontres parents-professeurs ; de conseils pédagogiques, d'enseignement, de classes ou de la mise à jour des notes des élèves. Il est tenu à une obligation de surveillance, de prudence et de vigilance pendant les sorties et les voyages collectifs.

Il doit être également attentif à la sécurité et aux équipements des locaux.

Tous les professeurs doivent toujours se conformer aux instructions du supérieur hiérarchique (principal/directeur), sauf dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public. Le refus d'obéissance est considéré comme une faute professionnelle. La subordination hiérarchique impose également de témoigner de la déférence à ses supérieurs, de se soumettre au contrôle hiérarchique de l'autorité supérieure compétente et de faire preuve de loyauté dans l'exercice de ses fonctions. En outre, il se doit de respecter les lois et règlements de toute nature.

“ Art. 25.- Le fonctionnaire exerce ses fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et probité. « Dans l'exercice de ses fonctions, il est tenu à l'obligation de neutralité. Le fonctionnaire exerce ses fonctions dans le respect du principe de laïcité. À ce titre, il s'abstient notamment de manifester, dans l'exercice de ses fonctions, ses opinions religieuses. Le fonctionnaire traite de façon égale toutes les personnes et respecte leur liberté de conscience et leur dignité. ” Précisions avec la loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie.

Nul ne peut faire état de documents « internes » concernant l'établissement dans lequel il exerce. Un enseignant ne peut en effet diffuser des informations recueillies lors de son service, notamment au cours des conseils de classe, des conseils d'administration, ...

Pas de prosélytisme politique ou religieux dans les propos ou dans la tenue vestimentaire.

Les sanctions en cas de violation du principe de neutralité vont de l'avertissement à la révocation, en adéquation avec les faits reprochés. Plus l'atteinte est importante, plus la sanction l'est aussi : blâme, suspension ou, plus gravement, révocation.

Le professeur non titulaire, dont l'ancienneté de service atteint trois ans, peut s'inscrire aux concours de recrutement internes pour lesquels les conditions de diplômes sont spécifiques. Le plan académique de formation (PAF) propose des préparations aux concours internes.



2.2 Référentiels des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation



Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la nation assigne à l'École. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes éthiques et de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

1. Faire partager les valeurs de la République

- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.
- Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

- Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.
- Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

- Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.
- Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.
- Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
- Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap.
- Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

- Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.
- Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique, etc.), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.
- Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

- Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.
- Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.
- Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.
- Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
- Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.
- Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.
- Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.
- Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

- Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.
- Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.
- Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.
- Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.
- Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.
- Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

- Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
- Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.
- Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

- Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.
- Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.
- Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.
- Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

- Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.
- Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.
- Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

- Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.
- Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.
- Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
- Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage, ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

- Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.

- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, au collège

. Accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique

. Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

- Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

- Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.

- Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

Les professeurs, praticiens experts des apprentissages

P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

- Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.

- Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

- Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.

- Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.

- Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, au lycée

. Faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur.

. Contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.

- Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.

- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.

- Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.

- Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

- En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

- Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

- Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

- Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation.

- Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

- Inscire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

Le règlement général de protection des données (RGPD)

est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union européenne (UE)

et les réseaux sociaux

Veillez à vous assurer d'avoir l'autorisation des responsables légaux/de l'élève pour toute prise de photo de lui, voire de sa production si celle-ci est utilisée à des fins autres que pédagogiques (affiches, flyers, ...).

Même vigilance dans l'utilisation raisonnée et encadrée des réseaux sociaux.

Toute diffusion de commentaires/d'appréciations sur un élève, son travail ou un devoir est à proscrire.

L'usage raisonné et encadré du téléphone portable à dessein pédagogique nécessite même vigilance.

Accès à des documents cadre d'appui : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique455>



3.1 Prises de contacts et modalités de communication

La direction de l'établissement

Principal(e) dans l'enseignement public,
Directeur(trice) dans le privé.

Dès votre affectation connue, **prenez contact** téléphoniquement avec votre supérieur hiérarchique administratif direct et convenir d'un rendez-vous pour vous présenter.

Prendre ensuite **connaissance de votre environnement professionnel** : livret d'accueil, projet/équipe d'établissement, fonctionnement/contexte, règlement intérieur, horaires, emploi du temps des classes en charge (niveaux, listes des élèves, options, ...), règles de mouvement des élèves entre les cours, modalités d'appel et de signalement des absences ou retards d'élèves (responsabilités du professeur), etc.

Solliciter une **visite de l'établissement** : bureaux administratifs, vie scolaire, CDI, salle/équipement informatique, salle et réserve d'arts plastiques, etc.

Le secrétaire général.

Demander les **codes d'accès** (connexions ordinateurs, ENT, logiciels, Pronote, photocopieuse, ...), la carte d'accès à la restauration scolaire, la clé de la salle d'arts plastiques et les modalités (calendaires/budgétaires) pour établir des commandes de fournitures/matériel.

Les arts plastiques

L'IA-IPR

Le portail disciplinaire

Privilégiez une **communication via l'adresse e-mail académique** et consultez régulièrement votre boîte mail professionnelle afin de saisir toutes les informations.

L'IA-IPR (ou sa chargée de mission) peut procéder, sur demande ou non, à des visites d'accompagnement-conseils. Vous pouvez solliciter une visite ou adresser toutes questions à : alain.murschel@ac-orleans-tours.fr

Le **portail académique disciplinaire** reste l'interface privilégiée qui vous permet de recueillir moult informations.

N'omettez pas de le consulter régulièrement :

<https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique4>

L'équipe éducative

Personnels enseignants, vie scolaire et agents d'entretien et de restauration.

Bien souvent seul à porter l'enseignement des arts plastiques dans votre établissement, il convient de ne pas s'isoler mais de faire partie d'une équipe éducative. **Allez à sa rencontre, présentez-vous** et nouer des liens professionnels, au sein d'une dynamique collective, propices notamment à servir le rayonnement disciplinaire et la réussite des élèves.

Si cela est possible, rencontrez le coordonnateur de la discipline arts plastiques ou le professeur que vous remplacez (compléments d'informations, usages dans la discipline, devoirs et évaluations, progression, matériel, ...).

Les professeurs principaux : ils détiennent nombreuses informations précieuses sur les élèves de la classe qu'ils ont en responsabilité et attendent les vôtres comme éléments complémentaires ; que les seuls conseils de classes ne peuvent suffire comme temps d'échange satisfaisant.

Le professeur documentaliste gère le Centre de Documentation et d'Information (CDI) de l'établissement et peut apporter sa précieuse collaboration sur divers projets interdisciplinaires ou autres diffusions d'informations. N'hésitez pas à échanger avec lui sur les ressources disponibles dédiée aux arts et à la culture.

Le Conseiller Principal d'Éducation (CPE) gère la Vie scolaire (connaissance, suivi, gestion des élèves et de la discipline en dehors des cours, les sanctions, ...) et les assistants d'éducation.

L'infirmière et/ou le médecin scolaire, présents quelques jours par semaine possède également une bonne connaissance des élèves et des contextes familiaux. Dans les limites du secret médical, ils peuvent venir vous éclairer sur une situation ou être réceptif à une information qu'il vous appartiendrait de transmettre.

Le Conseiller d'Orientation Psychologue (COP) est présent sur des temps dédiés à des entretiens avec les élèves/familles (voir son planning) et interventions d'informations programmées auprès de classes.

3

Interlocuteurs - Instances



3.2 Une déclinaison de conseils

Tout professeur peut être désigné par le chef d'établissement pour prendre part aux travaux de la commission éducative, du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté,...

S'il est affecté à l'année, un professeur contractuel peut également se porter candidat aux élections du conseil d'administration. En cas d'élection, il sera amené à siéger au conseil d'administration et potentiellement aux instances qui en émanent.

Conseil de classe : est présidé par le chef d'établissement qui supervise et régule les échanges entre tous les protagonistes présents autour d'une classe ciblée : les enseignants de ladite classe, le CPE, le COP, deux représentants de parents d'élèves, les deux délégués d'élèves. Les compétences, résultats et souhaits d'orientation des élèves y sont examinés et statués.

Conseil de discipline : est présidé par le chef d'établissement et composé des personnes suivantes : adjoint, CPE, gestionnaire, 5 représentants du personnel, représentants des parents et représentants des élèves. Il est compétent pour prononcer auprès de l'élève qui est entendu et assisté de sa famille, des sanctions prévues par la réglementation en vigueur et inscrites dans le règlement intérieur de l'établissement.

Conseil d'enseignement : est constitué par l'ensemble des enseignants d'une même discipline. Il vise à s'harmoniser, à formuler des demandes diverses communes, à remonter des informations et des états des lieux de la discipline, à être source de propositions. À l'instar de l'éducation musicale, le professeur d'arts plastiques est souvent seul. Il est en ce sens souvent invité à s'associer avec d'autres disciplines (artistiques), collègues.

Conseil pédagogique : présidé par le chef d'établissement, il réunit au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement, un professeur par champ disciplinaire, le CPE et toute autre personne susceptible d'apporter sa collaboration : l'infirmière, ... En favorisant la concertation, il avance des propositions et prépare la partie pédagogique du projet d'établissement.

Conseil école-collège : présidé par le chef d'établissement, assisté de son adjoint, du CPE, en coanimation éventuelle avec l'Inspecteur d'Éducation Nationale (IEN) du premier degré, d'un IA-IPR référent, d'un conseiller pédagogique du premier degré, il réunit des équipes enseignantes du premier et du second degré, dans le dessein d'élaborer une politique commune favorisant la liaison école-collège.

Commission permanente : issue du conseil d'administration, elle est composée du chef d'établissement, qui préside, de son adjoint, du gestionnaire, du CPE, de 5 représentants élus des personnels et de 5 représentants élus des parents d'élèves et élèves. Elle instruit les questions soumises à l'examen du C.A.

Conseil d'administration (CA) : selon l'importance de l'établissement, il est composé de 24 ou 30 membres, un tiers de représentants des collectivités territoriales (3 ou 4), de l'administration de l'établissement et d'une ou plusieurs personnes qualifiées ;
Un tiers, des représentants élus du personnel de l'établissement ;
Un tiers, des représentants élus des parents d'élèves et élèves.
Il a une compétence d'ordre consultatif et décisionnel (adoption du budget, délibérations sur diverses questions, ...).

4 Salle spécialisée et gestion de classe



4.1 Des espaces organisés - préconisations

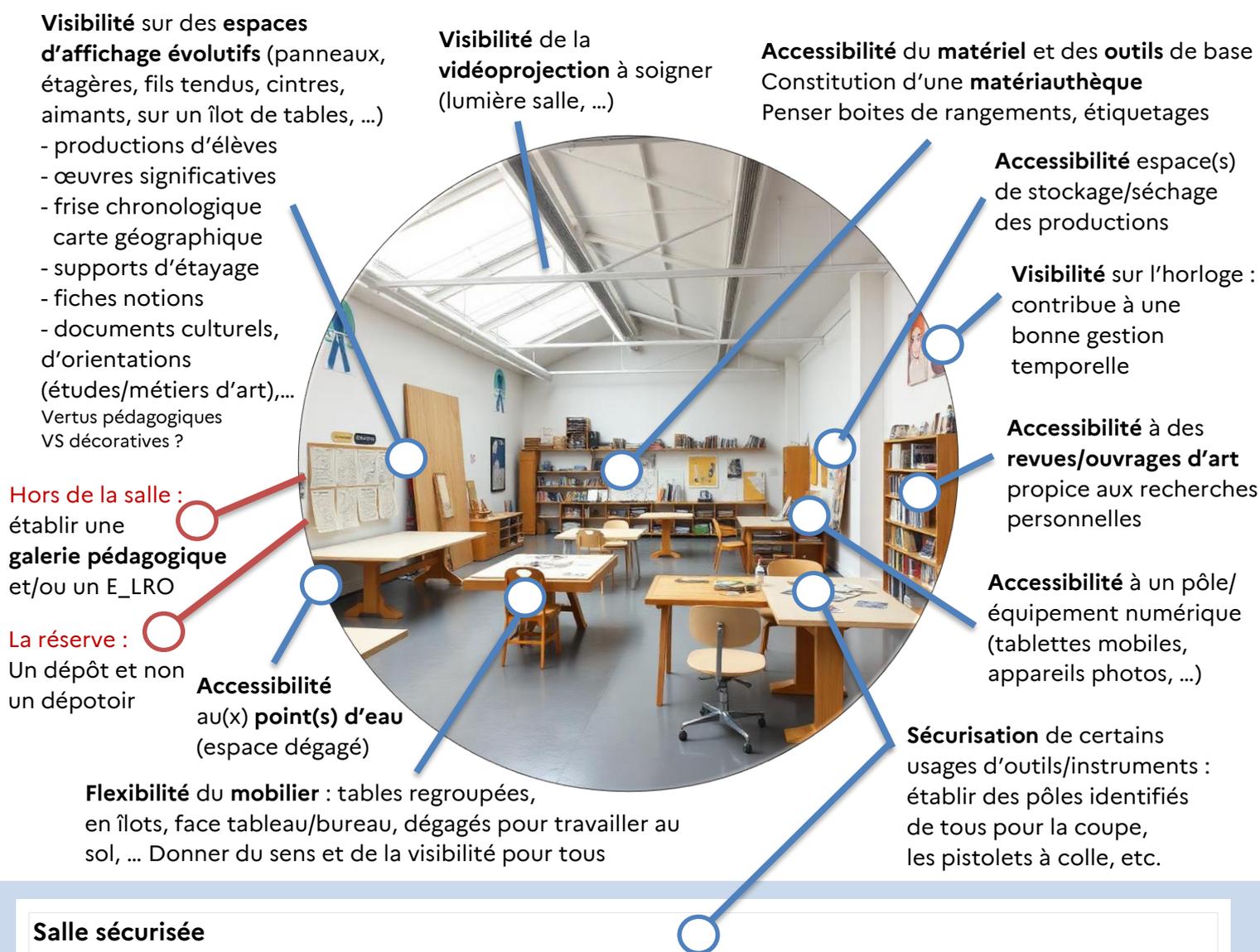


Si les salles d'arts plastiques sont forcément toutes différentes, elles ont des éléments/besoins communs indispensables. Il appartient à l'enseignant de s'approprier, de penser et d'agencer cet espace d'apprentissage collectif, pour qu'il puisse permettre aux élèves de créer dans un espace agréable et stimulant, afin de découvrir, éprouver et échanger autour de pratiques plurielles et variées, qui soient sujettes à s'exposer et à être reliées à des éléments de culture. Cela nécessite de penser son organisation, l'ergonomie d'ensemble, la flexibilité du mobiliser, les déplacements, les rangements, les affichages, etc.

Ressource Fiche [Eduscol](https://magistere.education.fr/ac-orleans-tours/pluginfile.php/1112355/mod_label/intro/Fiche%20Eduscol_am%C3%A9ngmt%20salleAPL.pdf) : « **Conseils et préconisations pour l'aménagement des salles d'arts plastiques et leurs locaux annexes au collège** »

https://magistere.education.fr/ac-orleans-tours/pluginfile.php/1112355/mod_label/intro/Fiche%20Eduscol_am%C3%A9ngmt%20salleAPL.pdf

Le site [Archiclasse](https://archiclasse.education.fr/) regorge d'informations pour aménager les espaces des établissements en vue d'intégrer le numérique. Le travail avec des outils numérique faisant partie des objectifs d'apprentissages en arts plastiques comme dans les autres disciplines, ce site vous permettra d'envisager votre environnement de travail 2.0 : <https://archiclasse.education.fr/>



Salle sécurisée

Cutters, scies, etc. : cadre réglementaire & préconisations

La note de service n° 91-212 du 15 juillet 1991 est très explicite pour le premier degré : « S'agissant d'élèves d'âge maternel et élémentaire, il apparaît donc nécessaire d'interdire la présence et l'utilisation des cutters dans les écoles » (BO n° 30 du 5 septembre 1991).

Dans l'article D321-12 du *Code de l'éducation* (depuis [24 mai 2006](#)), il est mentionné que : « La surveillance des élèves durant les heures d'activité scolaire doit être continue et leur sécurité doit être constamment assurée en tenant compte de l'état de la distribution des locaux et du matériel scolaires et de la nature des activités proposées ». Le *Règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques* ([juillet 2014](#)) indique que : « Le règlement intérieur de l'école précise : [...] - les règles d'hygiène et de sécurité, enseignées aux élèves, qu'ils doivent pratiquer à l'intérieur de l'école et dresse la liste des objets dangereux prohibés à l'intérieur de l'école ainsi que des équipements personnels dont l'utilisation peut être restreinte ou interdite [...] ».

Afin de limiter les risques d'accident et de protéger la responsabilité de l'enseignant, conformément à l'article 1242 du *Code civil* relatif à la responsabilité du fait d'autrui, il est alors préconisé que toute utilisation d'outils considérés comme dangereux doit être prévue par le règlement intérieur de l'établissement, que les élèves n'aient pas un libre accès à ces instruments et que leurs éventuelles utilisations à des fins d'apprentissages ne peuvent se faire qu'en présence et sous la surveillance constante de l'enseignant.



4.2 Des temporalités orchestrées - préconisations

DÉBUT DE COURS

- Les élèves se mettent en rang (dans la cour/devant la salle)
- Le professeur se positionne au seuil de la porte (garantissant un regard dans le couloir et l'autre dans la salle)
- L'entrée se fait dans le calme, avec les codes de courtoisie d'usage
- Installer un rituel de début de séance (debout face à sa place en attente du signal d'installation, sacs au sol, vestes ôtées, etc.)
- Procéder nominativement à l'appel et signaler aussitôt les absences (voire les retards)
- Etablissez éventuellement un plan de classe (modifiables) / des cartels nominatifs (par les élèves)
- Garantir l'application du règlement intérieur au sein de sa classe, en pleine cohérence et complémentarité de vos quelques règles (de bonne conduite, gestion des déplacements, ...) connues des élèves.

DÉROULÉ DE COURS

- Anticiper/organiser le matériel (accessibilité, sécurisation, ...), l'(les) espace(s) de travail et les mobilités possibles : déplacements des élèves au point d'eau, gestion des ilots de tables et des groupes
- Tout en accompagnant individuellement les élèves, veiller à maintenir un regard sécurisant porté sur toute la classe
- Orchestrer la séance en différentes temporalités pour rythmer le cours et servir différents temps d'apprentissages
- Organiser l'espace, les supports (visibilité/écoute de tous) servant aux mises en commun et la distribution équilibrée de la parole
- Encourager les mises en pratique immédiates, plutôt que des temps verbaux explicatifs introductifs trop longs.

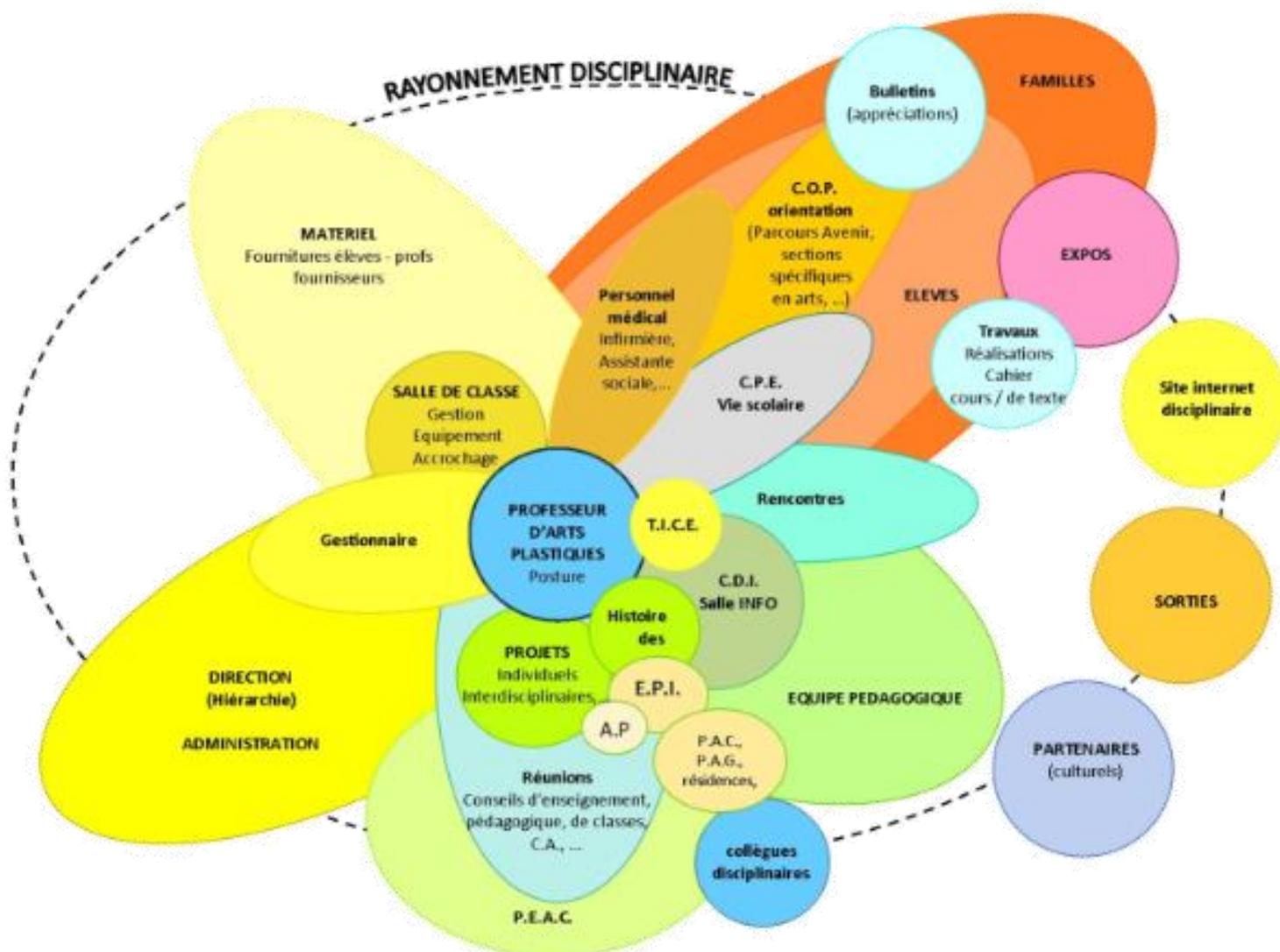
SORTIE DE COURS

- Anticiper le rangement/nettoyage de la salle en responsabilisant les élèves (attribution de rôles)
- Etablir un temps de retour au calme/silence (servant possiblement de temps de bilan de séance, de prise de note : du cours/de devoirs)
- Seul le professeur donne l'autorisation de sortie de salle.

EN PÉRIPHÉRIE DE COURS

- Vérifier votre poste informatique, la connexion, d'éventuelles installations de logiciel, l'accès à votre espace numérique de travail (ENT) : Pronote, Sacoche, ... Consultez-le régulièrement et renseignez votre cahier de textes numérique.
- Signaler immédiatement à la vie scolaire le départ de cours non autorisé d'un élève.
- En cas d'incident, solliciter l'intervention du CPE, de la vie scolaire, de l'infirmière, ...
- Reportez idéalement tout conflit avec un ou plusieurs élèves, à la fin de la séance.
- Rendre compte de tout incident ou de comportement déviant oralement et/ou par écrit.
- Signaler au chef d'établissement, au CPE et/ou à l'infirmière, toute suspicion de mauvais traitement ou de harcèlement.

- Ne jamais rester seul avec un élève, ni laisser sa classe seule ou la retenir après la sonnerie (surtout en fin de journée : le ramassage scolaire n'attend pas) ou laisser un élève quitter le cours sans être accompagné.
- Adapter et graduer les punitions aux problèmes rencontrés. Une punition annoncée doit être suivie et appliquée.
- Passer par votre direction pour toute demande d'absence, de changement d'emploi du temps ou de salle, d'organisation de sorties.
- Si la salle est partagée, s'entendre avec le collègue pour la gestion du matériel, des affichages, de la salle et de la réserve.
- Pour une suppléance d'une durée limitée en cours d'année, réfléchir à la logique et à la cohérence de l'enseignement pour cette période déterminée en ayant pris, si possible, connaissance des méthodes et des choix pédagogiques retenus par l'enseignant remplacé.
- Pour un poste à l'année, organiser l'enseignement en fonction d'une programmation et d'un calendrier assez précis qu'il vous appartient de respecter pour construire un ensemble cohérent et progressif, tout en restant ouvert aux opportunités de projets, de rencontres, de visites, ...





5.1 Arts plastiques, un enseignement obligatoire

Dérivés du grec ancien *plastikós*, « qui concerne l'art de modeler, la plastique » (de *plássô*, « façonner, modeler »), les arts plastiques permettent ainsi, par la pratique, les activités et l'histoire de l'art - la culture artistique du dessin, de la gravure, de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, du design, de la photographie, de créations numériques, etc., de donner forme à une idée, de modeler et de transformer sous de multiples formes des représentations figuratives ou abstraites.

Inscrit à l'article [L312-6](#) du *Code de l'éducation* : « Des enseignements artistiques obligatoires sont dispensés dans les écoles élémentaires et les collèges [...] Ces enseignements comportent au moins un enseignement de la musique et un enseignement des arts plastiques. Ils ont pour objet une initiation à l'histoire des arts et aux pratiques artistiques. »

L'enseignement des arts plastiques repose sur trois composantes : la composante plasticienne, la composante culturelle et la composante théorique. Il vise l'acquisition de compétences en ce sens et la transmission d'une culture artistique commune (élargie, diversifiée, référencée et située) fondée principalement sur la pratique. La pratique et l'histoire de l'art – la culture artistique s'y articule.

Il est contributif aux (12) *éléments de culture commune*, aux *apprentissages éthiques et aptitudes de civilité* et aux *apprentissages fondamentaux des mathématiques et du français du socle commun de connaissances, de compétences et de culture*.

Les élèves confrontent leurs pratiques et démarches à celles d'artistes et à des œuvres d'art, au sein de situations de pratiques (à résolution de problèmes) questionnantes, en appui de questionnements plasticiens/artistiques et de (9) notions inscrits dans *les programmes d'enseignement*.

Ils développent et approfondissent leur expressivité et créativité personnelle, leur habileté et sensibilité, leur intelligence et esprit critique, et l'altérité en restant attentifs et ouverts à la différenciation et à la divergence.

Cet enseignement favorise ainsi le développement et la démarche de projet (individuel et collectif), dont les moyens et intentions plastiques donnent sens et dont les formes produites résonnent avec d'autres créations, domaines artistiques, environnements et contextes.

Il vise des enjeux/« le fait artistique » et permet aux élèves d'avoir *in fine* des clés pour comprendre le langage des artistes (plasticiens) et le monde de l'art (ouverture à l'art et par l'art).

La contribution des arts plastiques à la vie de l'établissement, à son volet et projet culturel, au Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) des élèves, aux Enseignements de pratiques interdisciplinaires (EPI), à l'enseignement de l'histoire des arts.

Par ce biais, il offre aux élèves la possibilité de soutenir un oral à coloration artistique et culturelle lors de l'épreuve orale obligatoire du Diplôme National du Brevet (DNB), prémices à l'épreuve orale pour ceux qui suivront la spécialité ARTS-arts plastiques au lycée, ou encore, pour tous ceux qui soutiendront le grand oral au baccalauréat.



5.2 Mots clés, un langage spécifique pour saisir un cours

Séquence - séance

Une séquence est composée d'une ou plusieurs séances qui se relient entre elles avec cohérence, progressivité et approfondissement des apprentissages.

Une séance de cours repose sur 55 minutes/semaine, inscrite dans l'emploi du temps.

Il est préconisé de ne pas étendre la séquence, au risque d'être redondant, infructueux et démobilisant. Généralement, les séquences avoisinent les 5 séances.

Impulsions

Ce sont tous les éléments déclencheurs, lanceurs et de relances qui ponctuent une séquence/séance et conduisent progressivement les élèves vers les objectifs d'apprentissage visés.

Ils sont variés dans leurs formes (incitations textuelles, sonores, visuelles, ...) et dans leurs présentations (dispositifs en salle, sur documents individuels ou collectifs, ...).

Ils introduisent les temps de pratique et d'échanges, stimulent et mobilisent les élèves à s'y engager.

Les propositions et situations pédagogiques soumises aux élèves doivent être suffisamment ouvertes afin de garantir une pluralité de partis pris et de réalisations. Il est préconisé d'impulser rapidement la pratique, en lieu et place de longues explications verbales introductives fastidieuses et démobilisantes. En ce sens, il est important de travailler des impulsions accessibles à tous, de faire preuve d'anticipation.

Objectifs d'apprentissage

Ils désignent et visent ce que les élèves doivent avoir appris/acquis au sein d'une séance, d'une séquence, d'un projet d'enseignement mené.

Ils reposent sur les trois composantes : plasticiennes, culturelles et théoriques, et assurent des savoir-faire (habileté/maîtrise technique au service d'une intention), des savoirs-savants (connaissances en histoire de l'art et culture artistique) et des savoir-être (compétences psychosociales, ...).

Etayage

Ce sont tous les éléments d'appui : les échanges professeur-élèves et entre pairs, les supports d'aide et d'apport de connaissances plasticiennes (maîtrise technique) / culturelles (références), qui viennent guider et soutenir l'élève dans son organisation et ses apprentissages, afin de parvenir à résoudre seul un problème qu'il ne savait pas dénouer au départ.

Projet

Désigne ici le sujet élaboré par l'enseignant et la réalisation menée par l'élève.

Versant élève, le projet permet à l'élève de construire une démarche et d'aboutir à une production.

Versant professeur, le projet doit toujours être garant d'un apprentissage, dont la finalité vise l'acquisition de savoir-faire plastiques et de connaissances en histoire de l'art et de contenus culturels artistiques et culturels.

Pouvant associer d'autres disciplines, l'enseignant veille à ne pas instrumentaliser l'enseignement des arts plastiques dans le projet co-conduit : en ce sens, les programmes d'enseignements doivent être la boussole.

Consignes – contraintes

L'impulsion/le projet est éventuellement accompagné d'une consigne compréhensible de tous qui précise et éclaire au besoin la demande du professeur.

Il est préférable qu'elle soit ouverte et concise.

Les contraintes (matérielles, procédurales, spatiales, temporelles, ...) sont posées par le projet ou la situation d'enseignement.

Ils obligent les élèves à composer avec, à contourner les obstacles et à trouver les solutions (plastiques) à la situation dite « contrainte » ou « problème ».

Questionnements

Ce sont l'ensemble des questions inscrites dans les programmes d'enseignements d'arts plastiques qui constituent le terreau de tous les projets menés et qui assurent que les pratiques soient toujours réflexives.

Ces questionnements sont nourris d'œuvres et références artistiques qui viennent servir la pratique, la questionner à son tour, voire la réinterroger.

Questionnements et références dépassent toutes approches illustratives et anecdotiques.

Notions

Les programmes d'arts plastiques recensent 9 notions récurrentes (la FORME, l'ESPACE, la LUMIÈRE, la COULEUR, la MATIÈRE, le GESTE, le SUPPORT, l'OUTIL et le TEMPS) qui facilitent éventuellement l'entrée des questionnements à aborder avec les élèves et qui les soutiennent.

Ces notions sont toujours présentes dans la création.

Pour mieux les investir, il est préconisé de limiter le nombre de notions à aborder par projet/séquence.

Verbalisation

Tous les temps d'échanges oraux, de mises en communs des productions d'élèves, d'observation de celles-ci, comme autour des références artistiques étudiées.

Cette verbalisation passe aussi par des prises de notes des contenus du cours (vocabulaire, cartel d'œuvres, ...) , des notes d'intentions adossées aux productions qui peuvent être rédigées, des temps dédiés au repérage chronologique/géographique/contextuel d'œuvres.

En accordant une place conséquente à l'oralité, elle contribue à la maîtrise de la langue française orale, comme écrite.

Veiller à ce que ces temps régulés favorisent bien la prise de parole des élèves pour qu'ils soient réellement les acteurs des éléments relevés/partagés. Penser sa fonction : sert-elle de lanceur, de relance, de point d'étape, d'analyse, de bilan, d'évaluation, ... ?

Reformulation

Action de faire répéter les élèves sur ce qui vient d'être dit ou montré précédemment. Elle permet notamment de vérifier si l'élève a compris ou retenu ce qui est attendu de lui.

EBEP

élèves à besoins éducatifs particuliers

Des dispositifs sont mis en place spécifiant les aménagements obligatoires à mettre en œuvre lors des enseignements et selon les situations de cas :

- Maladies : [Projet d'Accueil Individualisé \(PAI\)](#)
- Handicap : [Projet Personnalisé de Scolarisation \(PPS\)](#)
- Troubles de l'apprentissage : [Plan d'Accompagnement Personnalisé \(PAP\)](#)
- Difficultés scolaires : [Programme Personnalisé de Réussite Éducative \(PPRE\)](#)

PORTAIL ACADÉMIQUE DISCIPLINAIRE

Sous « document joint »

LEXIQUE

<https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique466>

Téléchargement du dossier complet :
<https://nuage02.apps.education.fr/ind>

Champ référentiel

C'est l'ensemble des références qui est convoqué au sein de la séquence/d'un projet. Elles sont principalement artistiques, visuelles et prennent appui sur les œuvres d'art qui constituent l'histoire de l'art des origines à nos jours.

Le champ référentiel est à articuler à la pratique des élèves, au(x) moment(s) le(s) plus opportun(s), pour servir celle-ci.

L'élève doit être en capacité de situer des œuvres significatives de l'histoire de l'art et d'en maîtriser les contextes.

Il est préconisé pour chaque séquence/projet mené de prendre appui à minima sur une œuvre d'art d'époque ancienne, une liée à la période moderne du XXème siècle et à notre ère contemporaine.

3 œuvres pivots et repères, dont d'autres œuvres dites ici « satellites » pourront compléter (par des présentations plus individualisées, en groupe, etc.).

Téléchargement

Frise chronologique

<https://nuage02.apps.education.fr/index.php/s/TYLiAWR49rHnXBM>

Evaluation

Évaluation diagnostique : S'effectue au départ et pendant l'apprentissage. Elle informe l'enseignant et l'élève sur le degré de maîtrise, le niveau d'acquisition et les besoins d'accompagnement. Elle aide l'enseignant à adapter, voire à réajuster son enseignement et les objectifs d'apprentissage.

Évaluation formative : cette évaluation permet de vérifier le niveau d'acquisition des élèves pendant ou après une séquence/un projet mené.

Les compétences servent de véritable appui et de repères guidant pour tous (professeur et élèves).

Aussi convient-il de les rendre explicites. Il est préconisé de mobiliser une compétence liée à chacune des composantes, afin d'assurer ces 3 piliers disciplinaires au sein de chaque projet mené. Identifier et contractualiser-les avec les élèves aux moments les plus opportuns (c'est-à-dire quand elles sont travaillées avec eux). Un support-repère gagne à être établi pour servir de guide et d'(auto-)positionnement/évaluation.

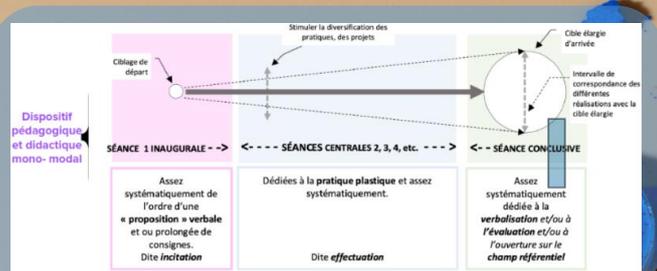
C'est aussi un outil permettant au professeur d'identifier les difficultés et les réussites de son projet d'enseignement.

Évaluation sommative : cette évaluation se traduit par la définition, en fin de parcours formatif et en guise de bilan, d'un niveau d'acquisition d'une compétence (insuffisant, fragile, bonne maîtrise ou expert) ou de notations chiffrées : par points, scores et/ou notes attribués.

6

Modalités d'enseignement

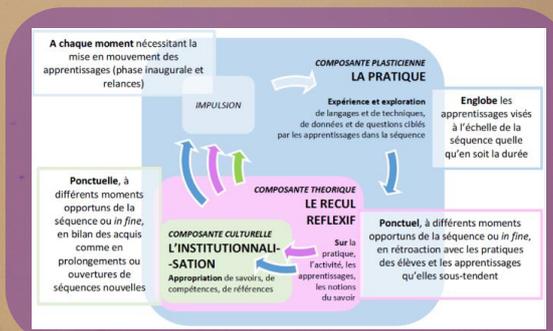
6.1 Un modèle hybridé qui invite à une possible logique du triple



Modèle PRÉGNANT

Christian VIEAUX, IGESR d'arts plastiques.
 Quels ancrages et quelles approches, aujourd'hui, pour une didactique davantage au service des apprentissages en arts plastiques ?
<https://parolesenarchipel.fr/2022/10/16/dossier-3-parties-n-fiches-quels-ancrages-et-quelles-approches-aujourd'hui-pour-une-didactique-davantage-au-service-des-apprentissages-en-arts-plastiques/>

L'histoire de l'art et la culture artistique s'invitent en fin de parcours.

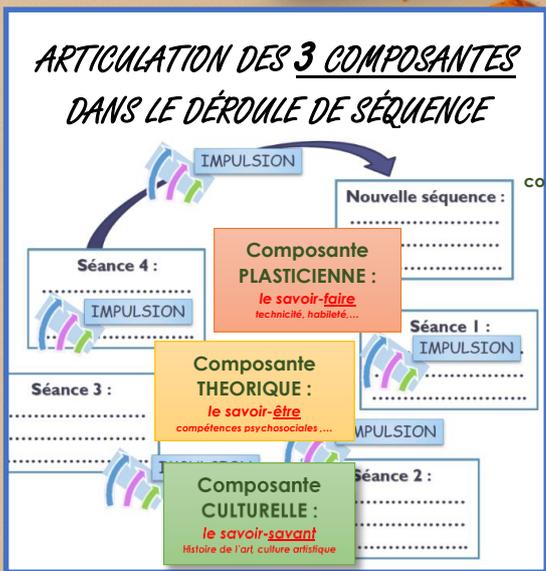


Modèle HYBRIDE

L'histoire de l'art et la culture artistique s'invitent en fil des avancées de la pratique pour venir la servir, la questionner, ...



Favorise l'enseignement explicite (VIDEO 8 min)



UNE LOGIQUE DU TRIPLE

6

Modalités d'enseignement



6.2 Articulation pratique – histoire de l'art/culture artistique

Pour servir la pratique des élèves et enrichir leurs connaissances culturelles en matière d'histoire de l'art et de culture artistique, toutes séquences/tous projets menés mobilisent des œuvres d'art.

Veillez à la qualité des images/reproductions permettant de bien rendre compte des œuvres, variez les points de vue, détails, formats, ...

Dédier un temps raisonnable à la composante culturelle qui ne doit pas prendre le dessus sur la pratique. Favoriser la prise de parole des élèves, questionner pour orienter les échanges sur des points précis et qui vont faire écho à ce que les élèves ont vécu lors de la pratique.

Il convient de permettre aux élèves d'avoir des repères précis et donc à l'enseignant de constituer, pour chaque niveau et progressivement enrichie, une banque de références artistiques d'œuvres d'art qui soient significatives de l'histoire de l'art.

Références que les élèves doivent pouvoir contextualiser et situer dans le temps et l'espace, sur une frise chronologique, une carte géographique, ou toutes autres prises de note possibles favorisant l'acquisition certaine de repères et l'ancrage du savoir.

Normalisation des cartels d'œuvres

Œuvre : Prénom NOM (date naissance-décès), *Titre*, date, technique, matériaux, support, format OX0 cm. Lieu de conservation, Ville, Pays.

Ouvrage/Document extrait de : Prénom Nom de l'auteur, *Titre*, Lieu d'édition, Nom éditeur, date édition, page.

Revue : Prénom (ou initiale) Nom de l'auteur, "*Titre*", dans *Nom de la Revue*, date édition, N° de la Revue, page.

Catalogue : Prénom Nom de l'auteur de l'article, "*Titre*", catalogue d'exposition *Titre du catalogue*, Lieu d'édition, Editeur, date, page.



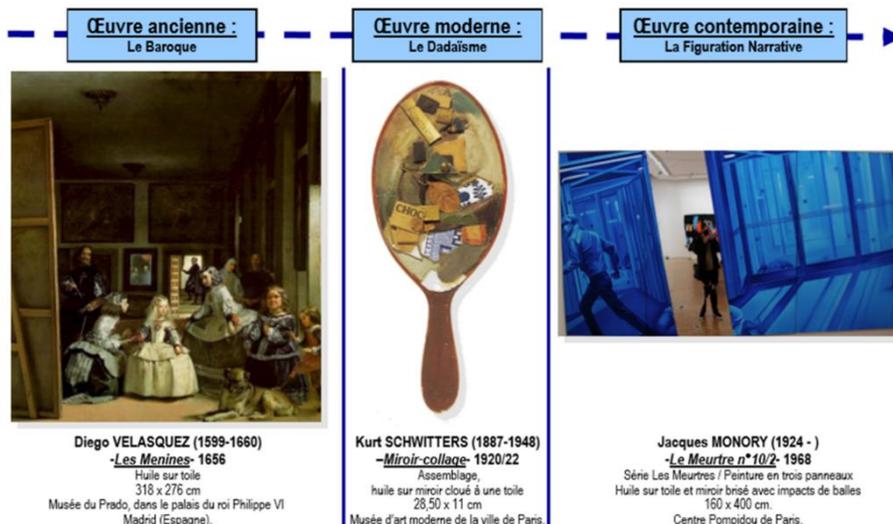
Une culture précise

Francis Martinez dit Picabia (1879-1953),
Danse de Saint-Guy, puis *Tabac-Rat*,
1919/1920, puis 1946/1949,
ficelles, encre sur carton,
assemblés dans un cadre, 104,4 x 84,7 cm.
Centre Pompidou, Paris, France.

- Prénom / Nom (né(e) - décès)
- Titre
- Date
- Matériau, Technique, Support
- Format
- Lieu d'exposition / Ville / Pays
- (Mouvement artistique)

À dessein de clarification et pour faciliter l'investigation, l'approche et le croisement des œuvres, comme de favoriser l'émergence, le renforcement d'une problématique et de questionnements (plasticiens, artistiques, ...), visant in fine de réels enjeux et le « fait artistique », il est préconisé de convoquer à minima 3 œuvres d'art de trois temporalités différentes.

Évidemment, par leurs recherches, vous capitalisez un nombre considérable d'œuvres d'art (non prélevées de Pinterest ...) qu'il vous appartient d'archiver (par période, contexte, notion, questionnements, genre, ...) et d'utiliser de manière dite « satellite », ou complémentaire, aux trois œuvres sélectionnées qui deviennent alors les pivots de votre projet d'enseignement.





6.3 Penser et mener la scénarisation de la séquence comme un plateau de jeu

Impulsion initiale

Séance 1
Cheminement de la PRATIQUE

Verbalisation
Mise en commun de productions, articulation pratique-culture, ...

Séance 2
COMPOSANTES DISCIPLINAIRES

Séance 3

Séance 4

Situer
Connaître des œuvres significatives et posséder des repères chronologiques précis

Ancrage des connaissances et des savoirs CULTURELS

VOCABULAIRE SPÉCIFIQUE par des prises de notes
Pigment / APLAT - Dégradé
Nuances ...

PIOCHE Œuvres satellites

HISTOIRE DE L'ART - CULTURE ARTISTIQUE

1 Époque ancienne
CULTURE

2 Époque contemporaine
CULTURE

3 Époque ancienne
CULTURE

1 PLASTICIENNE
COMPÉTENCE

2 Période moderne
CULTURE

3 Période moderne
CULTURE

1 XV - XVI siècle
2 XVII siècle
3 XVIII siècle

1 XIX siècle
2 Période et ART MODERNE XX siècle
3 Ère et ART CONTEMPORAIN XXI siècle

1 CULTURELLE
COM

2 THEORIQUE
COMPÉTENCE

3 QUESTIONNEMENT

Couleur
NOTION(S)

Temps dédiés à l'**HISTOIRE DE L'ART** et la **CULTURE ARTISTIQUE** :

- Placez la carte **CULTURE** au fil des avancées et au moment le plus opportun pour articuler et questionner la pratique avec l'œuvre d'art.
- Reprenez la même carte **CULTURE** ou une autre déjà utilisée, en tant que de besoin et au moment opportun, pour servir le repérage chronologique et vérifier son acquisition en fin de parcours.
- Placer les 3 cartes **COMPÉTENCE** aux endroits les plus opportuns et expliquer chacune d'elle aux élèves au moment où vous les travaillerez.
- Notez le **QUESTIONNEMENT** retenu et la(les) **NOTION(S)** mobilisée(s) sur les cartes et utilisez-les pour les articuler avec la pratique et les œuvres d'art.



6.4 La fiche de cours, versus professeur - structuration didactique d'une séquence

La formalisation d'une fiche préparatoire de séquence est essentielle. Elle permet de se projeter (tout en laissant place à l'inattendu et aux imprévus), de structurer ses séances, d'anticiper et de bien s'organiser. Elle pose le cadre de votre projet d'enseignement, de vos ambitions et détermine les objectifs et enjeux pédagogiques pour vos élèves. Ce document éclaire vos intentions et est demandé par l'Inspection lors d'une visite d'accompagnement-conseils et le bienvenu lors d'un rendez-vous de carrière.

CYCLE :	NIVEAU :			SEQUENCE : « »						
Temporalité annuelle dans la PROGRESSION										
Champ de pratiques	<input type="checkbox"/> 2D : graphiques - picturales			<input type="checkbox"/> 3D : sculpturales - architecturales			<input type="checkbox"/> Photo - vidéo - numérique			
NOTION(S)	FORME	ESPACE	LUMIERE	COULEUR	MATIERE	GESTE	SUPPORT	OUTIL	TEMPS	
QUESTIONNEMENT(S) des programmes										
PROBLEMATIQUE(S)										
OBJECTIF(S)										
SITUATION(S) de cours MODALITES de travail										
EVALUATION	Par COMPETENCES			<i>(garantir la présence des 3 composantes disciplinaires)</i>			Par notes (sommatives) :			
-Expérimenter, produire, créer -Mettre en œuvre un projet artistique -S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité -Se repérer dans les domaines liés aux APL, être sensible aux questions de l'art	- PLASTICIENNE						-		/pts	
	- CULTURELLE						-		/pts	
	- THEORIQUE						-		/pts	
IMPULSION(S)										
CHAMP REFERENTIEL							Séance ?	Intention ?		
	Oe période ancienne									
	Oe époque moderne									
	Oe ère contemporaine									
	Oe satellites									
INTERDISCIPLINARITE	E.P.I.	Histoire des Arts		Parcours (PEAC, Citoyen, Avenir, Santé) :						
Séance 1	<i>Déroulé, différentes temporalités, références, impulsions, ...</i>									
Séance 2,...	<i>Report dans l'ENT (par un copier-coller)</i>									

L'exemple n'est pas le modèle : il sert juste à pointer les éléments incontournables à penser et à positionner lors de l'élaboration d'une séquence.
La forme de votre fiche de cours doit vous être propre !

6 Modalités d'enseignement



6.5 La fiche de cours, versus élève

Par quelles traces et sous quelles formes les connaissances culturelles sont-elles transmises aux élèves ? Les contenus sont-ils livrés en un seul bloc ? Progressivement amenés ? Que prioriser sur le document ? Comment inscrire les œuvres d'art dans le musée personnel de l'élève ? Par prise de croquis, annotations, reproductions photographiques, ... ? Quel recueil et support ? Un cahier d'arts plastiques, un classeur, un porte-vue, un bloc-notes, un carnet ? Quels avantages et quelles limites ? Quel choix et pourquoi ?

Préconisation : pensez et orientez-vous vers une appropriation plus singulière et personnelle des traces laissées, par l'utilisation du carnet de travail, bien plus proche et caractéristique des arts plastiques ; de la création artistique et des moult, riches et diverses pratiques autour des carnets d'artistes...

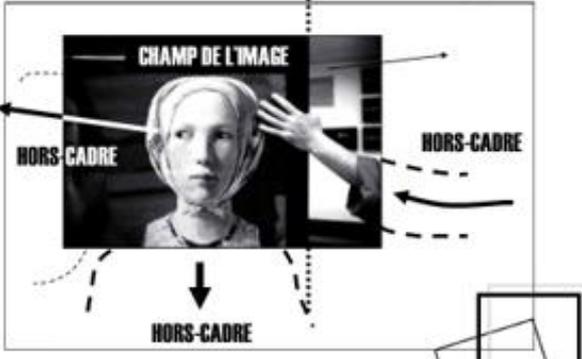
« Une histoire HORS-CADRE »

Le hors-champ est utilisé pour évoquer l'espace non visible et extérieur d'une image. On parle aussi de hors-cadre.

Au cinéma, au moment où l'on tourne chaque plan d'un film, le « champ de l'image » est la portion d'espace, à la fois en largeur, en hauteur et en profondeur, qui va être filmée. Ce champ peut être fixe, ou variable (zoom, travelling...) et présenter un personnage qui regarde hors-cadre, ce qui invitera le spectateur à imaginer ce qu'il y a hors-champ.



Georges DE LA TOUR (1593-1652) *La diseuse de bonne aventure*, 1630. Huile sur toile, 102x123 cm. Metropolitan Museum of Art, New York.



En partant de la photographie de Gérard Rondeau, raconte une histoire hors-cadre !

- Pour cela tu dessineras dans un premier temps une image hors-cadre en lien avec la photographie.
- Puis, tu imagineras une histoire en l'illustrant par une suite d'images.
- Enfin, tu veilleras à utiliser toutes les valeurs de cadres/ de plans (voir document 2).

Gérard RONDEAU (1953-) *Georges de La Tour, Paris, Galeries nationale du Grand Palais, 1997/98, photographie*

Evaluation par compétences.

- Composante plasticienne : 😊😊😊😊
Je suis capable de réaliser une suite narrative en utilisant différentes valeurs de plans qui influent sur elle.
- Composante culturelle : 😊😊😊😊
Je suis capable de situer chronologiquement et dans leurs contextes les œuvres étudiées.
- Composante théorique : 😊😊😊😊
Je suis capable de développer une autonomie de travail

XVIIème : Art Baroque (Espagne)



Diego VELASQUEZ (1599-1660) *Las Meninas ou La famille de Phil. IV d'Espagne*, 1656. Huile sur toile, 318x275 cm. Musée du Prado, Madrid, Espagne.

XXème : Art MODERNE (Surréalisme)



René MAGRITTE (1898-1967) *L'appel des cités*, 1942. Huile sur toile, 66x56 cm.

XXIème : Art CONTEMPORAIN



BANKSY (1974-) *Des Glaneuses (de MILLET)*, 2009. Musée de Bristol, Angleterre.



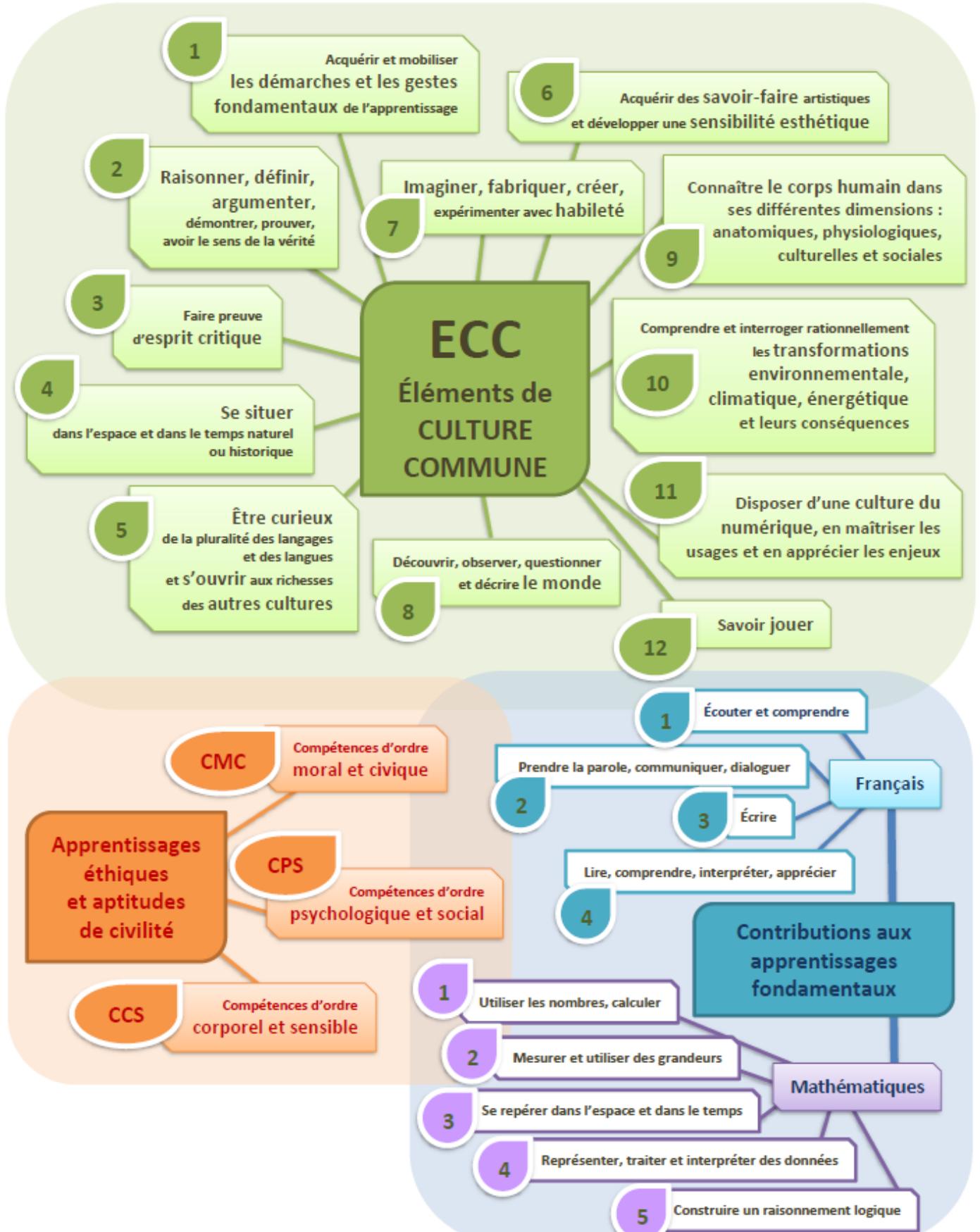
7.1 Compétences disciplinaires actuellement en vigueur

Les 5 DOMAINES		1	Les langages pour penser et communiquer	
		2	Les méthodes et outils pour apprendre	
		3	La formation de la personne et du citoyen	
		4	Les systèmes naturels et les systèmes techniques	
		5	Les représentations du monde et l'activité humaine	
Expérimenter, produire, créer <i>Domaines du socle : 1, 2, 4, 5</i>	Cycle 3	Choisir, organiser et mobiliser des gestes, des outils et des matériaux en fonction des effets qu'ils produisent		
		Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant divers domaines (dessin, collage, modelage, sculpture, photographie, vidéo...)		
		Rechercher une expression personnelle en s'éloignant des stéréotypes		
		Intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information, au service de la pratique plastique		
	Cycle 4	Choisir, mobiliser et adapter des langages et des moyens plastiques variés en fonction de leurs effets dans une intention artistique en restant attentif à l'inattendu		
		S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique artistique et réflexive		
		Recourir à des outils numériques de captation et de réalisation à des fins de création artistique		
		Explorer l'ensemble des champs de la pratique plastique et leurs hybridations, notamment avec les pratiques numériques		
		Prendre en compte les conditions de la réception de sa production dès la démarche de création, en prêtant attention aux modalités de sa présentation, y compris numérique		
		Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création		
Mettre en œuvre un projet artistique <i>Domaines du socle : 2, 3, 4, 5</i>	Cycle 3	Identifier les principaux outils et compétences nécessaires à la réalisation d'un projet artistique		
		Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique individuelle ou collective, anticiper les difficultés éventuelles		
		Adapter son projet en fonction des contraintes de réalisation et de la prise en compte du spectateur		
	Cycle 4	Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques, individuels ou collectifs		
		Mener à terme une production individuelle dans le cadre d'un projet accompagné par le professeur		
		Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique et en anticiper les difficultés éventuelles		
		Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique		
		Confronter intention et réalisation dans la conduite d'un projet pour l'adapter et le réorienter, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci		
	S'exprimer, analyser sa pratique celle de ses pairs; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité <i>Domaines du socle : 1, 3, 5</i>	Cycle 3	Décrire et interroger à l'aide d'un vocabulaire spécifique ses productions plastiques, celles de ses pairs et des œuvres d'art étudiées en classe	
			Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l'intention à la réalisation	
Formuler une expression juste de ses émotions, en prenant appui sur ses propres réalisations plastiques, celles des autres élèves et des œuvres d'art				
Cycle 4		Dire avec un vocabulaire approprié ce que l'on fait, ressent, imagine, observe, analyse ; s'exprimer pour soutenir des intentions artistiques ou une interprétation d'œuvre		
		Établir des liens entre son propre travail, les œuvres rencontrées ou les démarches observées		
		Expliciter la pratique individuelle ou collective, écouter et accepter les avis divers et contradictoires		
		Porter un regard curieux et avisé sur son environnement artistique et culturel, proche et lointain, notamment sur la diversité des images fixes et animées, analogiques et numériques		
Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art <i>Domaines du socle : 1, 3, 5</i>	Cycle 3	Repérer, pour les dépasser, certains a priori et stéréotypes culturels et artistiques		
		Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre d'art dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain		
		Décrire des œuvres d'art, en proposer une compréhension personnelle argumentée		
	Cycle 4	Reconnaître et connaître des œuvres de domaines et d'époques variés appartenant au patrimoine national et mondial, en saisir le sens et l'intérêt		
		Identifier des caractéristiques (plastiques, culturelles, sémantiques, symboliques) inscrivant une œuvre dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique		
		Proposer et soutenir l'interprétation d'une œuvre		
		Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur		
		Prendre part au débat suscité par le fait artistique		

NOUVEAU Socle commun de connaissances, de compétences et de culture (projet avril 2025)



7.2 Structure générale



NOUVEAU Socle commun de connaissances, de compétences et de culture (projet avril 2025)



7.3 Extractions des attendus à la fin du collège des éléments relevant des arts plastiques : parties tabulaires

Contributions aux Éléments de CULTURE COMMUNE (ECC)		
ECC 1	Acquérir et mobiliser les démarches et les gestes fondamentaux de l'apprentissage	En arts plastiques, maîtriser des savoir-faire et langages plastiques variés, y compris numériques ; exploiter des informations et de la documentation pour créer ; prendre en compte les conditions de la réception de sa production dès la création.
ECC 2	Raisonnement, définir, argumenter, démontrer, prouver, avoir le sens de la vérité	<ul style="list-style-type: none"> · Être capable d'observer, de caractériser une œuvre d'art, et d'inscrire ces éléments dans un argument construit. · Émettre des hypothèses dans le cadre d'un questionnement artistique et les mettre à l'épreuve de leur réalisation pratique. · Distinguer ressenti subjectif et réalité objective d'une œuvre artistique.
ECC 3	Faire preuve d'esprit critique	<ul style="list-style-type: none"> · Comparer différents points de vue et arguments, réfléchir à la possible partialité de son point de vue. · Identifier les qualités et les faiblesses d'une production artistique, élaborer un raisonnement sur des données factuelles et par des critères précis. · Être attentif aux ressources d'information ou de documentation et à la dimension d'authenticité d'une œuvre observée ou écoutée.
ECC 4	Se situer dans l'espace et dans le temps naturel ou historique	<ul style="list-style-type: none"> · Mettre en lien ses propres pratiques artistiques avec d'autres domaines artistiques. · Posséder des repères chronologiques précis dans l'histoire des arts
ECC 5	Être curieux de la pluralité des langages et des langues et s'ouvrir aux richesses des autres cultures	<ul style="list-style-type: none"> · Tisser des liens entre les différents domaines artistiques, apprécier les différences culturelles. · Connaître des œuvres significatives du patrimoine artistique et culturel de proximité, français, européen et mondial.
ECC 6	Acquérir des savoir-faire artistiques et développer une sensibilité esthétique	<ul style="list-style-type: none"> · Développer son imaginaire et sa créativité au service d'une production artistique. · S'engager dans un processus créatif. · Mobiliser différents langages et médiums artistiques pour s'exprimer. · Prendre conscience et exprimer ses émotions dans le domaine artistique. · Développer le goût et la curiosité pour les arts. · Mobiliser ses expériences esthétiques au service de la compréhension d'une œuvre et du monde.
ECC 7	Imaginer, fabriquer, créer, expérimenter avec habileté	<ul style="list-style-type: none"> · Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif en s'appropriant un questionnement artistique, en explorant et expérimentant, en s'adaptant aux ressources et contraintes. · Se concerter avec les autres pour mettre en œuvre un projet artistique. · Décrire sa démarche, présenter et évaluer un projet artistique.
ECC 8	Découvrir, observer, questionner et décrire le monde	<ul style="list-style-type: none"> · Reconnaître, dans l'espace et le temps, les usages de l'art pour décrire ou interroger le monde. · Écouter, observer, comparer des œuvres d'art en les situant dans un contexte. · Relier les œuvres artistiques aux questions de société.
ECC 9	Connaître le corps humain dans ses différentes dimensions : anatomiques, physiologiques, culturelles et sociales	<ul style="list-style-type: none"> · Comprendre ce que la représentation du corps dans les arts (peinture, sculpture, etc.) apporte à la connaissance du corps humain. · Arts plastiques : analyser et comparer des représentations artistiques variées du corps humain selon des visées esthétiques et culturelles.
ECC 10	Comprendre et interroger rationnellement les transformations environnementale, climatique, énergétique et leurs conséquences	<ul style="list-style-type: none"> · Connaître certaines œuvres d'art représentant ou mobilisant la nature et alertant sur sa mise en péril. · Arts plastiques : différencier images et œuvres d'art ; savoir user avec nuance et recul des notions de beauté et de laideur.
ECC 11	Disposer d'une culture du numérique, en maîtriser les usages et en apprécier les enjeux	<ul style="list-style-type: none"> · Utiliser une palette diversifiée d'outils numériques, de manière choisie et ciblée, à des fins de connaissance et de création artistique. · Comprendre la place et le rôle des algorithmes dans ses habitudes artistiques et culturelles.
ECC 12	Savoir jouer	<ul style="list-style-type: none"> · Explorer, expérimenter et tirer parti du matériau sonore et plastique dans le cadre d'un projet artistique individuel ou collectif. · Prendre la mesure des rapports entre le réel et sa représentation artistique, symbolique et culturelle.

Contributions aux apprentissages fondamentaux de français (1.)

1.1	Écouter et comprendre	· Écouter et comprendre ce qui se dit d'une œuvre artistique.
1.2	Prendre la parole, communiquer, dialoguer	· Mobiliser son corps au service de l'expressivité de manière choisie et ciblée. · Tenir compte de l'autre dans le dialogue, associer l'écoute et le regard à une prise de parole sur une production artistique. · Formuler un avis argumenté sur une œuvre artistique.
1.3	Écrire	· Mobiliser de manière autonome des outils de la narration, notamment par les images et les sons. · Rendre compte avec un vocabulaire précis et adapté d'une démarche créative ou d'une œuvre artistique. · Prendre en note les termes principaux lors de la présentation d'une œuvre ou lors de la visite d'une exposition.
1.4	Lire, comprendre, interpréter, apprécier	· Regarder, écouter et questionner des œuvres d'art en les situant dans un contexte technique, historique et culturel. · Présenter, exposer ou jouer une œuvre artistique en tenant compte de son interlocuteur. · Formuler un avis esthétique sur des bases raisonnées et argumentées.

Contributions aux apprentissages fondamentaux de mathématiques (2.)

2.1	Utiliser les nombres, calculer	· Lors de l'écoute (éducation musicale) ou de l'observation (arts plastiques) d'une œuvre, être capable de compter, d'ordonner et de mémoriser un certain nombre d'éléments significatifs et caractéristiques. · Situer des œuvres sur une frise chronologique pour saisir l'écart entre plusieurs événements.
2.2	Mesurer et utiliser des grandeurs	· Mobiliser des modèles de proportionnalité dans l'observation ou la production d'œuvres artistiques (formes ou espaces en deux ou trois dimensions). · En arts plastiques, caractériser des œuvres en prenant en compte leurs différentes dimensions.
2.3	Se repérer dans l'espace et dans le temps	· Arts plastiques : développer son sens de l'espace en deux et en trois dimensions en analysant la composition des œuvres (plans, profondeur, volume, points de vue, etc.).
2.4	Représenter, traiter et interpréter des données	· Utiliser de manière choisie différents modes de représentation. · Prendre en compte les ressources et contraintes lors d'un projet artistique.
2.5	Construire un raisonnement logique	· Répondre à un questionnement artistique par un projet de création structuré. · Élaborer et présenter une hypothèse relative à un questionnement artistique à partir d'éléments cohérents.

V - Apprentissages fondamentaux dans les autres champs disciplinaires, dans les disciplines et dans les éducations transversales P.29

1.3 - Enseignements artistiques P.31

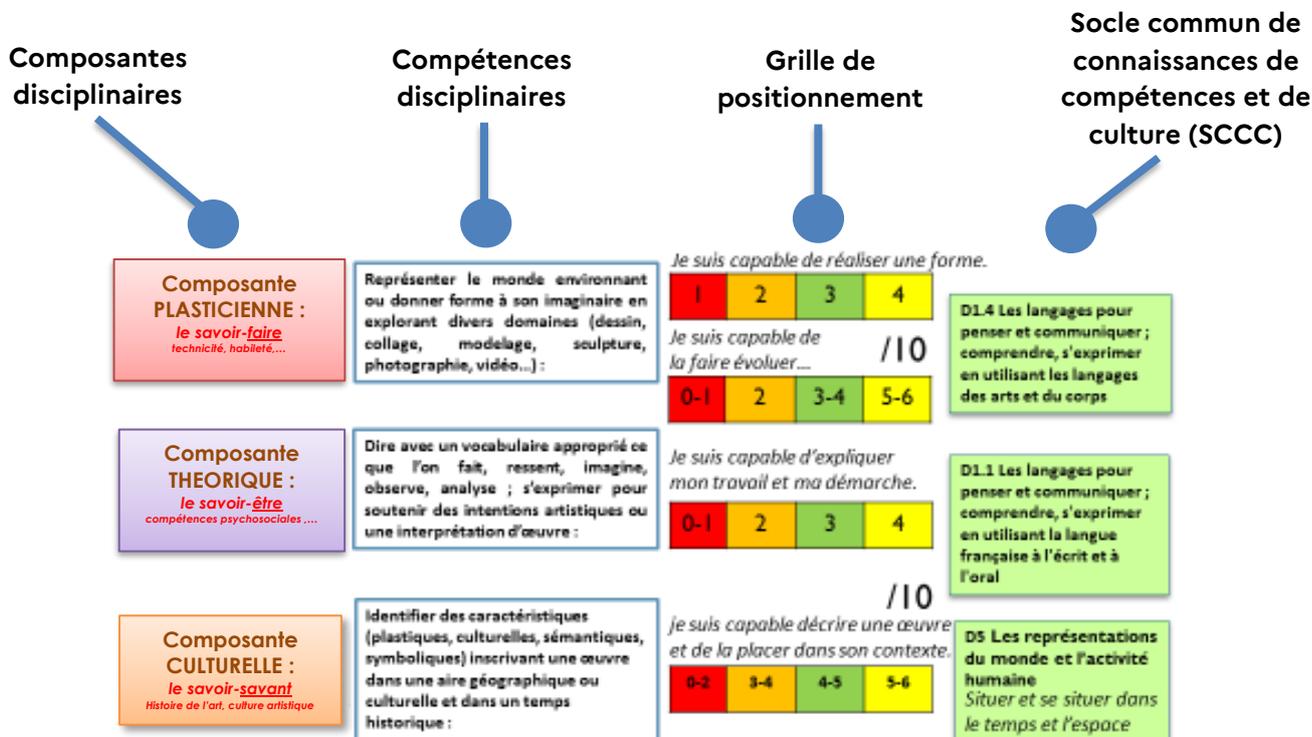
« Les enseignements artistiques comprennent les arts plastiques, l'éducation musicale et le chant choral, qui intègrent, à partir du cours moyen, des composantes spécifiques d'histoire des arts – enseignement transversal de culture artistique partagé par l'ensemble des disciplines. Chacun de ces enseignements disposant de son propre langage, ils sont complémentaires et contribuent à l'éducation de la sensibilité de chaque élève. Ils offrent à chacun la possibilité de s'engager en première personne dans des activités et des pratiques artistiques. Ils y développent leur intelligence sensible et leur imagination, leur habileté et créativité, leurs capacités d'expression et connaissances. Les élèves sont notamment invités à expérimenter, à produire et à créer, à mettre en œuvre des projets artistiques. Sur la base des langages, des gestes, des techniques et des exigences qui lui sont propres, chacun de ces enseignements associe les productions individuelles ou collectives à des démarches de projet permettant aux élèves de participer à des dynamiques créatives partagées. Les élèves y enrichissent leur capacité d'enquête et d'exploration, questionnent les démarches et productions artistiques, mettent en œuvre des propositions personnelles à comparer ou à associer à celles de leurs camarades. Les élèves développent des pratiques sensibles et réflexives à la fois : se familiarisant avec les langages propres de l'art, ils analysent leur pratique et celle de leurs pairs ; ils affinent leur capacité d'écoute et d'observation au service de questionnements et d'expériences artistiques variés. Grâce à l'apport de l'histoire des arts, les élèves acquièrent les fondements d'une culture artistique partagée. Ils découvrent et étudient certaines œuvres majeures empruntées à une multiplicité d'aires culturelles et historiques et, en particulier, au patrimoine national des arts plastiques et de la musique. Les élèves tissent et consolident progressivement leur connaissance de l'histoire des cultures et civilisations. Ils éprouvent le sens proprement esthétique des productions artistiques. Tous les champs de la création font partie de cette exploration. »

Au collège, l'appropriation des matériaux, des gestes et des outils, leur articulation à des visées artistiques, deviennent plus précises. En arts plastiques, les élèves progressent dans l'appropriation et la maîtrise de langages plastiques variés, y compris numériques. Ils les mobilisent individuellement ou collectivement selon des intentions d'expression plus affirmées et justifiées. Ils prennent en compte les questions liées à l'exposition et à la réception des images, des ouvrages et des œuvres. Ils apprennent à utiliser des informations et de la documentation pour nourrir leur propre pratique. [...] La mise en œuvre des projets artistiques permet aux élèves de travailler de manière coopérative. Les élèves apprennent à planifier et à évaluer les étapes de réalisation d'un projet ; ils s'adaptent aux ressources et contraintes ; ils réfléchissent également aux modalités d'exposition ou de présentation. L'étude des œuvres d'art s'affine par une observation (arts plastiques) ou une écoute (musique et chant choral) analytiques et réfléchies. Cette étude aide les élèves à interroger leurs productions, à verbaliser et à réfléchir leurs expériences artistiques et esthétiques. Ils mettent les différents domaines artistiques en relation les uns avec les autres, et avec leur propre pratique. Ils sont en mesure de s'inspirer d'une œuvre artistique pour nourrir leurs réalisations personnelles. Ils expriment ce qu'ils éprouvent avec un vocabulaire adapté. Les élèves acquièrent des repères historiques et géographiques précis dans l'histoire des arts. Ils relient le fait artistique à certains enjeux majeurs de la vie sociale. Ils fréquentent et identifient différents lieux artistiques. Ils connaissent plusieurs métiers artistiques et les voies de formation associées.

8 L'Évaluation : entre notes et compétences



Correspondances entre les composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les 3 composantes disciplinaires et l'évaluation



1. Composante plasticienne
Je suis capable de réaliser une production tridimensionnelle citant un événement et intégrant des images (de presse,...)

Expérimenter, produire, créer

Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création

D1.4 Les langages pour penser et communiquer ; comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
Pratiquer les arts en mobilisant divers langages artistiques et leurs ressources expressives

Critères chiffrés :

- Utilisation d'un ou plusieurs visuels : / 4 pts
- Qualité plastique dans l'intégration d'un ou plusieurs visuels : / 6 pts
- Rendu volumétrique par l'utilisation du carton : / 4 pts
- Exploitation diversifiée et plastique du matériau carton : / 6 pts

/ 20

2. Composante culturelle
Je suis capable de citer et d'expliquer des démarches artistiques engagées (œuvres, artistes)

Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art

Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur

D3 La formation de la personne et du citoyen
Exercer son esprit critique, faire preuve de réflexion et de discernement

Critères chiffrés :

- Planche projet de recherches et présentation de croquis préparatoires légendés : / 8 pts
- Recherches effectuées et présentation de l'événement choisi : / 3 pts
- Présentation, dans le cahier, d'un artiste/une œuvre en lien à ma production : / 5 pts

/ 20

3. Composante théorique
Je suis capable de présenter mon projet oralement, face à un groupe, à la classe

S'exprimer, analyser sa pratique celle de ses pairs : établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité

Dire avec un vocabulaire approprié ce que l'on fait, ressent, imagine, observe, analyse ; s'exprimer pour soutenir des intentions artistiques ou une interprétation d'œuvre

D1.1 Les langages pour penser et communiquer ; comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral
S'exprimer à l'oral

Critère chiffré :

- Présentation orale de ma production : / 4 pts

/ 4



9.1 Le cycle 3 (CM1, CM2 et 6ème)

Après la sensibilisation aux activités et à la perception des langages artistiques conduite en maternelle, le cycle 2 a fait découvrir aux élèves quelques notions fondamentales en arts plastiques, en s'appuyant sur des préoccupations qui leur sont proches. Durant le cycle 3, l'enseignement des arts plastiques s'appuie sur l'expérience, les connaissances et les compétences travaillées au cycle 2 pour engager progressivement les élèves dans une pratique sensible plus autonome, qu'ils apprennent à analyser davantage. Le développement du potentiel d'invention et de création est poursuivi. Les apprentissages sont nourris par l'introduction de connaissances plus précises et par une attention plus soutenue à l'explicitation de la production plastique des élèves, des processus artistiques observés, de la réception des œuvres rencontrées. Il s'agit de donner aux élèves les moyens d'élaborer des intentions artistiques et de les affirmer ainsi que d'accéder à un premier niveau de compréhension des grandes questions portées par la création artistique en arts plastiques. L'enseignement conduit prépare ainsi aux notions, aux pratiques et aux connaissances du cycle 4.

Comme au cycle 2, l'enseignement des arts plastiques s'appuie sur des situations ouvertes favorisant l'initiative, l'autonomie et le recul critique. La pratique plastique exploratoire et réflexive, toujours centrale dans les apprentissages, est privilégiée : action, invention et réflexion sont travaillées dans un même mouvement pour permettre l'appropriation des références artistiques qui constituent une culture commune enrichie par la culture des élèves.

Tout au long du cycle 3, les élèves sont conduits à interroger l'efficacité des outils, des matériaux, des formats et des gestes au regard d'une intention, d'un projet. Ils comprennent que des usages conventionnels peuvent s'enrichir d'utilisations renouvelées, voire détournées. Ils sont incités à tirer parti de leurs expériences, à identifier, nommer et choisir les moyens qu'ils s'inventent ou qu'ils maîtrisent. Une attention particulière est portée à l'observation des effets produits par les diverses modalités de présentation des productions plastiques, pour engager une première approche de la compréhension de la relation de l'œuvre à un dispositif de présentation (cadre, socle, cimaise...), au lieu (mur, sol, espace fermé ou ouvert, in situ...) et au spectateur (frontalité, englobement, parcours...).

Compétences travaillées

Expérimenter, produire, créer

- » Choisir, organiser et mobiliser des gestes, des outils et des matériaux en fonction des effets qu'ils produisent.
- » Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant divers domaines (dessin, collage, modelage, sculpture, photographie, vidéo...).
- » Rechercher une expression personnelle en s'éloignant des stéréotypes.
- » Intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information, au service de la pratique plastique.

Domaines du socle : 1, 2, 4, 5

Mettre en œuvre un projet artistique

- » Identifier les principaux outils et compétences nécessaires à la réalisation d'un projet artistique.
- » Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique individuelle ou collective, anticiper les difficultés éventuelles.
- » Identifier et assumer sa part de responsabilité dans un processus coopératif de création.
- » Adapter son projet en fonction des contraintes de réalisation et de la prise en compte du spectateur.

Domaines du socle : 2, 3, 5

S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité

- » Décrire et interroger à l'aide d'un vocabulaire spécifique ses productions plastiques, celles de ses pairs et des œuvres d'art étudiées en classe.
- » Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l'intention à la réalisation.
- » Formuler une expression juste de ses émotions, en prenant appui sur ses propres réalisations plastiques, celles des autres élèves et des œuvres d'art.

Domaines du socle : 1, 3

Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art

- » Repérer, pour les dépasser, certains a priori et stéréotypes culturels et artistiques.
- » Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre d'art dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain.
- » Décrire des œuvres d'art, en proposer une compréhension personnelle argumentée.

Domaines du socle : 1, 3, 5

Ces compétences sont développées et travaillées à partir de trois grandes questions :

- » **La représentation plastique et les dispositifs de présentation** : Les élèves distinguent progressivement ce qui, dans leur désir de reproduire le réel, relève du hasard et ce qui manifeste leurs choix, leur volonté. Afin de compléter de premières acquisitions techniques, ils sont conduits par le professeur à explorer les possibilités créatives liées à la reproduction ou au travail en série, ainsi qu'à l'organisation d'images pour sous-tendre un récit ou un témoignage. Poursuivant le travail entrepris en cycle 2, les élèves sont engagés, chaque fois que possible, à explorer les lieux de présentation de leurs productions plastiques ou d'œuvres, dans l'espace scolaire ou dans des lieux adaptés, pour saisir l'importance des conditions de présentation dans la réception des productions et des œuvres.
- » **Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace** : La pratique bidimensionnelle faisant appel à des techniques mixtes et les fabrications en trois dimensions sont essentielles dans ce cycle. Elles développent chez les élèves l'attention aux choix, aux relations formelles et aux effets plastiques. Les changements multiples de statut imposés aux matériaux et aux objets permettent la compréhension des dimensions artistiques, symboliques ou utilitaires qui leurs sont attachées. La pratique du modelage, de l'assemblage, de la construction et l'approche de l'installation favorisent la sensibilisation à la présence physique de l'œuvre dans l'espace et aux interactions entre celle-ci et le spectateur.
- » **La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre** : Les élèves prennent la mesure de la réalité concrète de leurs productions et des œuvres d'art. Ils mesurent les effets sensibles produits par la matérialité des composants et comprennent qu'en art, un objet ou une image peut devenir le matériau d'une nouvelle réalisation. Le travail fréquent de matériaux variés permet aux élèves d'identifier et de savoir nommer les notions relevant de leur qualité physique, d'éprouver les effets du geste et de divers outils, de prendre plaisir au dialogue entre les instruments et la matière. La notion même de matériau s'élargit ainsi que la palette de leurs usages. La perception de la relation entre sensation colorée et qualités physiques de la matière colorée s'affine et profite de la découverte d'œuvres contemporaines ou passées significatives des conceptions et des questions relatives à la matérialité et à la couleur.

Les trois questions au programme sont abordées chaque année du cycle ; travaillées isolément ou mises en relation, elles permettent de structurer les apprentissages. Elles sont explorées à partir de notions récurrentes (forme, espace, lumière, couleur, matière, corps, support, outil, temps), en mobilisant des pratiques bidimensionnelles (dessin, peinture, collage...), des pratiques tridimensionnelles (modelage, sculpture, assemblage, installation...) et les pratiques artistiques de l'image fixe et animée (photographie, vidéo, création numérique), pour développer chez les élèves des habiletés à fabriquer, représenter, mener un projet et s'exprimer sur son travail ou sur une œuvre.

Le professeur favorise une rencontre régulière, directe ou médiatisée, avec des œuvres d'art de référence, contemporaines et passées, occidentales et extra occidentales, pour nourrir la sensibilité et l'imaginaire des élèves, enrichir leurs capacités d'expression et construire leur jugement. Il veille à aborder la diversité des pratiques, des époques et des lieux de création dans les références culturelles exploitées.

Le professeur est attentif à l'acquisition d'un vocabulaire spécifique, à partir du travail sur les entrées du programme : diversité, richesse et justesse du lexique portant sur les sensations, les perceptions, les gestes, les opérations plastiques, les notions... Ce lexique permet d'aller progressivement au-delà de la description vers la caractérisation, l'analyse, l'interprétation.

Le professeur veille à organiser l'espace de travail pour favoriser l'accès à l'autonomie.

Questionnements	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
La représentation plastique et les dispositifs de présentation	
<ul style="list-style-type: none"> » La ressemblance : découverte, prise de conscience et appropriation de la valeur expressive de l'écart dans la représentation. » L'autonomie du geste graphique, pictural, sculptural : ses incidences sur la représentation, sur l'unicité de l'œuvre, son lien aux notions d'original, de copie, de multiple et de série. » Les différentes catégories d'images, leurs procédés de fabrication, leurs transformations : la différence entre images à caractère artistique et images scientifiques ou documentaires, l'image dessinée, peinte, photographiée, filmée, la transformation d'images existantes dans une visée poétique ou artistique. » La narration visuelle : les compositions plastiques, en deux et en trois dimensions, à des fins de récit ou de témoignage, l'organisation des images fixes et animées pour raconter. » La mise en regard et en espace : ses modalités (présence ou absence du cadre, du socle, du piédestal...), ses contextes (l'espace quotidien privé ou public, l'écran individuel ou collectif, la vitrine, le musée...), l'exploration des présentations des productions plastiques et des œuvres (lieux : salle d'exposition, installation, in situ, l'intégration dans des espaces existants...). » La prise en compte du spectateur, de l'effet recherché : découverte des modalités de présentation afin de permettre la réception d'une production plastique ou d'une œuvre (accrochage, mise en espace, mise en scène, frontalité, circulation, parcours, participation ou passivité du spectateur...). 	<ul style="list-style-type: none"> » Recherche d'imitation, d'accentuation ou d'interprétation, d'éloignement des caractéristiques du réel dans une représentation, le surgissement d'autre chose... » Utilisation de l'appareil photographique ou de la caméra, notamment numériques, pour produire des images ; intervention sur les images déjà existantes pour en modifier le sens par le collage, le dessin, la peinture, le montage, par les possibilités des outils numériques. » Mise en œuvre, en deux et trois dimensions, de principes d'organisation et d'agencements plastiques explicites pour raconter ou témoigner ; productions plastiques exprimant l'espace et le temps, également au moyen d'images animées (ralenti, accélération, séquençage...). » Observation et analyse d'œuvres ou d'images ; comparaison d'œuvres différentes sur une même question ou dans d'autres arts ; découverte et observation dans l'environnement proche de réalisations ou de situations liées à la représentation et ses dispositifs. » Exploration des divers modalités et lieux de présentation de sa production et de l'œuvre ; rôle du rapport d'échelle.

Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace

- » **L'hétérogénéité et la cohérence plastiques** : les questions de choix et de relations formelles entre constituants plastiques divers, la qualité des effets plastiques induits ; le sens produit par des techniques mixtes dans les pratiques bi-dimensionnelles et dans les fabrications en trois dimensions.
- » **L'invention, la fabrication, les détournements, les mises en scène des objets** : création d'objets, intervention sur des objets, leur transformation ou manipulation à des fins narratives, symboliques ou poétiques ; la prise en compte des statuts de l'objet (artistique, symbolique, utilitaire, de communication) ; la relation entre forme et fonction.
- » **L'espace en trois dimensions** : découverte et expérimentation du travail en volume (modelage, assemblage, construction, installation...) ; les notions de forme fermée et forme ouverte, de contour et de limite, de vide et de plein, d'intérieur et d'extérieur, d'enveloppe et de structure, de passage et de transition ; les interpénétrations entre l'espace de l'œuvre et l'espace du spectateur.
- » Prise en compte des qualités formelles de matériaux, d'objets ou d'images dans leur association au profit d'un effet, d'une organisation, d'une intention (collage d'éléments hétéroclites, association d'images disparates, intrusion de perturbations...).
- » Modification des qualités physiques d'un objet, expérience de la dimension poétique qui peut ainsi être provoquée.
- » Exploration des conditions du déploiement de volumes dans l'espace, en lien notamment avec l'architecture (équilibre et déséquilibre ; forme ouverte, fermée).
- » Création, fabrication, transformation d'objets en lien avec des situations à forte charge symbolique ; jeux sur les relations entre formes et fonction, entre dimension symbolique et qualités plastiques.
- » Observation et analyse d'œuvres, d'architectures, d'objets ; comparaison d'œuvres différentes sur une même question ou dans d'autres arts ; découverte et observation dans l'environnement proche de réalisations ou de situations porteuses des questions que posent l'espace, l'objet et l'architecture.

La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre

- **La réalité concrète d'une production ou d'une œuvre** : le rôle de la matérialité dans les effets sensibles que produit une œuvre ; faire l'expérience de la matérialité de l'œuvre, en tirer parti, comprendre qu'en art l'objet et l'image peuvent aussi devenir matériau.
- **Les qualités physiques des matériaux** : incidences de leurs caractéristiques (porosité, rugosité, liquidité, malléabilité...) sur la pratique plastique en deux dimensions (transparences, épaisseurs, mélanges homogènes et hétérogènes, collages...) et en volume (stratifications, assemblages, empilements, tressages, emboitements, adjonctions d'objets ou de fragments d'objets...), sur l'invention de formes ou de techniques, sur la production de sens.
- **Les effets du geste et de l'instrument** : les qualités plastiques et les effets visuels obtenus par la mise en œuvre d'outils, de médiums et de supports variés ; par l'élargissement de la notion d'outil (la main, les brosses et pinceaux de caractéristiques et tailles diverses, les chiffons, les éponges, les outils inventés...) ; par les dialogues entre les instruments et la matière (touche, trace, texture, facture, griffure, traînée, découpe, coulure...) ; par l'amplitude ou la retenue du geste, sa maîtrise ou son imprévisibilité.
- **La matérialité et la qualité de la couleur** : la découverte des relations entre sensation colorée et qualités physiques de la matière colorée (pigments, substances, liants, siccatifs...), des effets induits par les usages (jus, glacis, empâtement, couverture, aplat, plage, giclure...), les supports, les mélanges avec d'autres médiums ; la compréhension des dimensions sensorielles de la couleur, notamment les interrelations entre quantité (formats, surfaces, étendue, environnement) et qualité (teintes, intensité, nuances, lumière...).
- Expérience, observation et interprétation du rôle de la matière dans une pratique plastique : lui donner forme, l'éprouver, jouer de ses caractéristiques physiques, des textures, pour nourrir un projet artistique ; identification de la part du hasard, de celle de l'intention.
- Exploration des qualités physiques des matériaux, des médiums et des supports pour peindre ou dessiner, pour sculpter ou construire.
- Découverte et utilisation des qualités plastiques et des effets visuels obtenus par la mise en œuvre et les interactions entre outils, médiums et supports variés.
- Mise en œuvre de l'amplitude ou la retenue du geste, sa maîtrise ou son imprévisibilité (désir d'agir sur le support, de laisser trace, affirmation des aspects physiques, matériels, gestuels, rythmes, vitesse, étendue ou profondeur dans son rapport aux limites, aux bords, à la matérialité du support ou du médium...).
- Productions engageant des liens entre les qualités de la matière colorée (pigments, substances, liants, siccatifs...), ses usages (jus, glacis, empâtement, couverture, aplat, plage, giclure...); les effets induits par les supports et les mélanges avec d'autres médiums.
- Observation et analyse d'œuvres ; comparaison d'œuvres différentes sur une même question ou dans d'autres arts ; découverte et observation dans l'environnement proche de réalisations mettant en évidence le rôle de la matérialité et de la couleur.

Croisements entre enseignements

Les enjeux liés à l'entrée intitulée « la représentation plastique et les dispositifs de présentation » se relient naturellement à ce qui concerne l'enseignement du français, de l'histoire et de la géographie, des sciences et de l'éducation physique et sportive, par exemple dans des situations qui mêleront relation d'une expérience vécue, découverte d'un lieu complexe ou récit d'une aventure à la taille des élèves concernés.

Le développement de la compétence « Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art » permet notamment des rapprochements avec l'enseignement des langues vivantes, par la prise en compte de contextes artistico-culturels différents.

L'importance accordée en arts plastiques au champ de l'expérimentation, au goût pour la recherche, croise celui des sciences et de la technologie comme celui des arts appliqués ou du design. La modélisation d'expériences scientifiques et de leur résultats, le travail sur les musées autour d'espèces imaginaires ou d'animaux méconnus, comme l'invention de traces archéologiques fictives, y compris à partir d'éléments scientifiquement validés, relèvent de ces possibles croisements. Par ailleurs, la pratique plastique nécessite le recours à des compétences et des notions (espace, perspective, proportion, mesure...) qui peuvent être reliées à celles développées en mathématiques.

La compétence « Mettre en œuvre un projet artistique » peut donner lieu, pour ce cycle, à un travail pluridisciplinaire (éducation musicale, français, éducation physique et sportive) autour d'une forme artistique voisine des arts plastiques sur des projets incluant notamment la représentation (théâtrale), l'espace scénique ou l'espace de présentation. Par ailleurs, la production artistique requiert l'utilisation de compétences et de notions (espace, proportion, mesure...) qui sont développées en lien avec les mathématiques.

**PORTAIL ACADÉMIQUE
DISCIPLINAIRE**

Dans « Côté enseignement »

PROGRAMMES

<https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique463>



9.2 Le cycle 4 (5ème, 4ème et 3ème)

L'enseignement des arts plastiques se fonde sur la pratique plastique dans une relation à la création artistique. Il offre les moyens de porter un regard informé et critique sur l'art et sur les univers visuels auxquels il renvoie, artistiques et non artistiques.

Privilégiant la démarche exploratoire, l'enseignement des arts plastiques fait constamment interagir action et réflexion sur les questions que posent les processus de création, liant ainsi production artistique et perception sensible, explicitation et acquisition de connaissances et de références dans l'objectif de construire une culture commune. Il s'appuie sur les notions toujours présentes dans la création en arts plastiques : forme, espace, lumière, couleur, matière, geste, support, outil, temps. Il couvre l'ensemble des domaines artistiques se rapportant aux formes : peinture, sculpture, dessin, photographie, vidéo, nouveaux modes de production des images... Les élèves explorent la pluralité des démarches et la diversité des œuvres à partir de quatre grands champs de pratiques : les pratiques bidimensionnelles, les pratiques tridimensionnelles, les pratiques artistiques de l'image fixe et animée, les pratiques de la création artistique numérique. Ces pratiques dialoguent avec la diversité des arts et des langages artistiques, par exemple dans les domaines de l'architecture, du design et du cinéma, notamment dans le cadre de projets pédagogiques transversaux ou de démarches interdisciplinaires. Au moins une fois par an, le professeur intègre à son enseignement une des thématiques d'histoire des arts.

Le cycle 4 poursuit l'investigation des questions fondamentales abordées dans les cycles précédents (représentation, fabrication, matérialité, présentation) en introduisant trois questionnements : « La représentation ; les images, la réalité et la fiction » ; « La matérialité de l'œuvre ; l'objet et l'œuvre » ; « L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur ». Les questions sont travaillées tous les ans dans une logique d'approfondissement.

Durant les cycles précédents, une sensibilisation à la création avec des outils et appareils numériques simples a été conduite, notamment au service de la production et de la transformation des images. Le cycle 4 introduit une approche plus spécifique des évolutions des arts plastiques à l'ère du numérique. Toutefois, les apprentissages ne se confondent pas au collège avec un enseignement isolé d'un art numérique. Les professeurs créent les conditions matérielles et didactiques d'un recours au numérique à travers des outils, des supports, des applications accessibles et des pratiques variées. Il s'agit de faire appréhender aux élèves le numérique comme technique, comme instrument, comme matériau qui se manipule et s'interroge dans une intention artistique, et donc non strictement dans des usages plus poussés des logiciels de traitement des images.

La notion de projet est mise en place et développée graduellement sur l'ensemble du cycle dans les situations de cours ordinaires, dans les nouveaux espaces que sont les enseignements pratiques interdisciplinaires, dans des dispositifs plus exceptionnels engageant des moyens plus conséquents. Elle se comprend et se travaille selon quatre dimensions articulées l'une à l'autre dans l'enseignement :

- » au niveau du professeur, il s'agit de concevoir un projet de parcours de formation pour les élèves, à l'échelle du cycle ;
- » dans les situations d'apprentissage, par l'encouragement de la démarche de projet chez l'élève en favorisant désir, intentions et initiatives ;
- » en aboutissant ponctuellement à des projets d'exposition pour travailler les questions de la mise en espace et en regard de la production plastique des élèves ;
- » par la rencontre avec l'œuvre d'art et l'artiste, en contribuant à la démarche de projet dans le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève.

Le travail à partir de l'exposition des productions des élèves ou dans le cadre de l'accueil d'œuvres d'art est mené dans des espaces de l'établissement scolaire organisés à cet effet (mini galeries). Plus exceptionnellement, d'autres espaces extérieurs à l'école peuvent être sollicités.

Compétences travaillées

Expérimenter, produire, créer

- » Choisir, mobiliser et adapter des langages et des moyens plastiques variés en fonction de leurs effets dans une intention artistique en restant attentif à l'inattendu.
- » S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique artistique et réflexive.
- » Recourir à des outils numériques de captation et de réalisation à des fins de création artistique.
- » Explorer l'ensemble des champs de la pratique plastique et leurs hybridations, notamment avec les pratiques numériques.
- » Prendre en compte les conditions de la réception de sa production dès la démarche de création, en prêtant attention aux modalités de sa présentation, y compris numérique.
- » Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création.

Domaines du socle : 1, 2, 4, 5

Mettre en œuvre un projet

- » Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques, individuels ou collectifs.
- » Mener à terme une production individuelle dans le cadre d'un projet accompagné par le professeur.
- » Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique et en anticiper les difficultés éventuelles.
- » Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique.
- » Confronter intention et réalisation dans la conduite d'un projet pour l'adapter et le réorienter, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci.

Domaines du socle : 2, 3, 4, 5

S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité

- » Dire avec un vocabulaire approprié ce que l'on fait, ressent, imagine, observe, analyse ; s'exprimer pour soutenir des intentions artistiques ou une interprétation d'œuvre.
- » Établir des liens entre son propre travail, les œuvres rencontrées ou les démarches observées.
- » Expliciter la pratique individuelle ou collective, écouter et accepter les avis divers et contradictoires.
- » Porter un regard curieux et avisé sur son environnement artistique et culturel, proche et lointain, notamment sur la diversité des images fixes et animées, analogiques et numériques.

Domaines du socle : 1, 3, 5

Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art

- » Reconnaître et connaître des œuvres de domaines et d'époques variés appartenant au patrimoine national et mondial, en saisir le sens et l'intérêt.
- » Identifier des caractéristiques (plastiques, culturelles, sémantiques, symboliques) inscrivant une œuvre dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique.
- » Proposer et soutenir l'analyse et l'interprétation d'une œuvre.
- » Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur.
- » Prendre part au débat suscité par le fait artistique.

Domaines du socle : 1, 3, 5

Questionnements	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
La représentation ; images, réalité et fiction	
<ul style="list-style-type: none"> » La ressemblance : le rapport au réel et la valeur expressive de l'écart en art; les images artistiques et leur rapport à la fiction, notamment la différence entre ressemblance et vraisemblance. » Le dispositif de représentation : l'espace en deux dimensions (littéral et suggéré), la différence entre organisation et composition; l'espace en trois dimensions (différence entre structure, construction et installation), l'intervention sur le lieu, l'installation. » La narration visuelle : mouvement et temporalité suggérés ou réels, dispositif séquentiel et dimension temporelle, durée, vitesse, rythme, montage, découpage, ellipse... » L'autonomie de l'œuvre d'art, les modalités de son autoréférenciation : l'autonomie de l'œuvre vis-à-vis du monde visible; inclusion ou mise en abyme de ses propres constituants; art abstrait, informel, concret... » La création, la matérialité, le statut, la signification des images : l'appréhension et la compréhension de la diversité des images; leurs propriétés plastiques, iconiques, sémantiques, symboliques; les différences d'intention entre expression artistique et communication visuelle, entre œuvre et image d'œuvre. » La conception, la production et la diffusion de l'œuvre plastique à l'ère du numérique: les incidences du numérique sur la création des images fixes et animées, sur les pratiques plastiques en deux et en trois dimensions; les relations entre intentions artistiques, médiums de la pratique plastique, codes et outils numériques. 	<ul style="list-style-type: none"> » Productions tirant parti des interrelations entre des médiums, des techniques, des processus variés à des fins expressives. » Invention et mise en œuvre de dispositifs artistiques pour raconter (narration visuelle ancrée dans une réalité ou production d'une fiction). » Découverte et utilisation des différents modes de représentation de l'espace et du temps pour en comprendre les usages et les origines (pratiques en deux et trois dimensions, images fixes et animées, créations numériques). » Production, utilisation et analyse des images de divers natures et statuts, fixes et mobiles (opérations plastiques, composition, cadrage, montage, point de vue...). » Utilisation des outils numériques pour produire des images et des formes (captations, inclusions, codages, transformation du code, mémoire et exploitation des différents états de l'image ou de l'œuvre...). » Approche des usages du numérique pour diffuser des œuvres, pour les analyser. » Observation et analyse d'œuvres ou d'images, comparaison d'œuvres différentes sur une même question ou dans d'autres arts, découverte et observation dans l'environnement de réalisations ou de situations liées à la représentation et ses dispositifs.

La matérialité de l'œuvre ; l'objet et l'œuvre

- » **La transformation de la matière** : les relations entre matières, outils, gestes ; la réalité concrète d'une œuvre ou d'une production plastique ; le pouvoir de représentation ou de signification de la réalité physique globale de l'œuvre.
- » **Les qualités physiques des matériaux** : les matériaux et leur potentiel de signification dans une intention artistique, les notions de fini et non fini ; l'agencement de matériaux et de matières de caractéristiques diverses (plastiques, techniques, sémantiques, symboliques).
- » **La matérialité et la qualité de la couleur** : les relations entre sensation colorée et qualités physiques de la matière colorée ; les relations entre quantité et qualité de la couleur.
- » **L'objet comme matériau en art** : la transformation, les détournements des objets dans une intention artistique ; la sublimation, la citation, les effets de décontextualisation et de recontextualisation des objets dans une démarche artistique.
- » **Les représentations et statuts de l'objet en art** : la place de l'objet non artistique dans l'art ; l'œuvre comme objet matériel, objet d'art, objet d'étude.
- » **Le numérique en tant que processus et matériau artistiques (langages, outils, supports)** : l'appropriation des outils et des langages numériques destinés à la pratique plastique ; les dialogues entre pratiques traditionnelles et numériques ; l'interrogation et la manipulation du numérique par et dans la pratique plastique.
- » Exploitation dans une création plastique du dialogue entre les instruments et la matière, en tirant parti des qualités physiques des matériaux, en faisant de la matérialité une question à explorer, un enjeu dans la perception comme l'interprétation de l'œuvre.
- » Investigation des relations entre quantité et qualité de la couleur (interactions entre format, surface, étendue, environnement... et teinte, intensité, nuances, lumière... et les dimensions sensorielles de la couleur).
- » Intervention plastique sur des objets (formes, textures, taille...) pour en modifier le statut et le sens, l'intégration de l'objet, y compris non artistique, comme matériau de l'œuvre (transformation, sublimation, citation, détournement), interaction entre forme et fonction.
- » Mise en scène et présentation d'objets à des fins expressive ou symbolique.
- » Créations plastiques hybridant des techniques, des matériaux ; incidences du dialogue entre pratiques traditionnelles et outils numériques (mise au service de la dimension plastique, conséquences sur la conception et la production d'œuvres, tension ou complémentarité entre présence concrète et virtuelle de l'œuvre...).
- » Observation et analyse d'œuvres, comparaison d'œuvres différentes permettant de comprendre : les représentations et les statuts de l'objet, y compris non artistique, dans l'art, l'œuvre considérée dans sa matérialité et sa présence physique, son exposition et sa réception.

L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur

- » **La relation du corps à la production artistique** : l'implication du corps de l'auteur ; les effets du geste et de l'instrument, les qualités plastiques et les effets visuels obtenus ; la lisibilité du processus de production et de son déploiement dans le temps et dans l'espace : traces, performance, théâtralisation, événements, œuvres éphémères, captations...
- » **La présence matérielle de l'œuvre dans l'espace, la présentation de l'œuvre** : le rapport d'échelle, l'in situ, les dispositifs de présentation, la dimension éphémère, l'espace public ; l'exploration des présentations des productions plastiques et des œuvres ; l'architecture.
- » **L'expérience sensible de l'espace de l'œuvre** : les rapports entre l'espace perçu, ressenti et l'espace représenté ou construit ; l'espace et le temps comme matériaux de l'œuvre, la mobilisation des sens ; le point de vue de l'auteur et du spectateur dans ses relations à l'espace, au temps de l'œuvre, à l'inscription de son corps dans la relation à l'œuvre ou dans l'œuvre achevée.
- » **Les métissages entre arts plastiques et technologies numériques** : les évolutions repérables sur la notion d'œuvre et d'artiste, de créateur, de récepteurs ou de public ; les croisements entre arts plastiques et les sciences, les technologies, les environnements numériques.
- » Expérimentation et constat des effets plastiques et sémantiques de la présence du corps de l'auteur dans l'œuvre (affirmation ou minoration des gestes, traces, mouvements, déplacements...), de l'inscription d'éléments de la vie réelle ou fictive de l'auteur.
- » Sollicitation des sens du spectateur (vécu temporel et spatial, utilisation de l'œuvre ou participation à sa production).
- » Appropriation plastique d'un lieu ou de l'environnement par des créations plastiques (intégration ou rupture avec les caractéristiques du lieu, affirmation de l'œuvre, débordement du cadre, du socle, mise en espace, mise en scène, parcours...), jeux sur l'échelle et la fonction de l'œuvre, sur les conditions de sa perception et de sa réception.
- » Conception et réalisation d'un espace, d'une architecture en fonction de sa destination, de son utilisation, sa relation au lieu ou au site et les différentes modalités de son intégration (osmose, domination, dilution, marquage...).
- » Créations plastiques s'hybridant avec des technologies, notamment numériques, des processus scientifiques, incidences du dialogue entre pratiques traditionnelles et outils numériques, jeu sur la tension ou complémentarité entre présence concrète et virtuelle de l'œuvre...
- » Observation et analyse d'œuvres, comparaison d'œuvres différentes pour comprendre l'impact des conditions d'exposition, de diffusion, de réception sur les significations de l'œuvre, pour situer le point de vue de l'auteur ou du spectateur dans la relation à l'œuvre, à son espace et sa temporalité, l'engagement du corps dans la relation à l'œuvre.

**PORTAIL ACADÉMIQUE
DISCIPLINAIRE**

Dans « Côté enseignement »

PROGRAMMES

<https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique463>

Croisements entre enseignements

Les arts plastiques trouvent un cadre renouvelé dans les enseignements pratiques interdisciplinaires pour travailler des objectifs et des contenus du programme comme pour les prolonger dans des associations fructueuses avec d'autres domaines artistiques ou d'autres disciplines. Les différentes expériences faites dans ce cadre enrichissent le parcours d'éducation artistique et culturelle.

La thématique « Culture et création artistiques » peut permettre de travailler sur toutes les composantes de l'enseignement des arts plastiques : compétences et contenus, démarches et projets, pratique et culture artistiques. Les professeurs explorent aussi les autres thématiques, pour lesquelles l'enseignement des arts plastiques peut constituer un apport pertinent et motivant pour les élèves, nuancé ou renforçant d'autres approches, apportant des méthodes spécifiques par sa démarche de construction des savoirs à partir des pratiques des élèves. À titre de pistes possibles :

« **Culture et création artistiques** » en lien avec l'éducation physique et sportive, le français, l'éducation musicale.

- » Présentation, mise en scène, appropriation de l'espace : comment valoriser une production, rendre compte de son travail, transmettre à un public...

« **Culture et création artistique** », « **Information, communication, citoyenneté** » en lien avec le français, la technologie.

- » La conception, la production et la diffusion de l'œuvre plastique à l'ère du numérique

« **Culture et création artistique** », « **Transition écologique et développement durable** », « **Langues et cultures de l'Antiquité** », « **Langues et cultures étrangères ou régionales** », « **l'histoire des arts** », « **Monde économique et professionnel** » en lien avec la technologie, l'histoire et la géographie, les mathématiques, le français, les langues vivantes, les langues et cultures de l'Antiquité, les sciences de la vie et de la Terre ; contribution le cas échéant au parcours avenir

- » Architecture, art, technique et société : l'évolution de la création architecturale ; l'architecture comme symbole du pouvoir ; architectures et progrès techniques ; les grandes constructions du passé et d'aujourd'hui...
- » La présence matérielle de l'œuvre dans l'espace
- » La ville en mutation, construire, entendre, observer, représenter... : villes nouvelles ; éco-quartiers ; hétérogénéité architecturale...

« **Culture et création artistiques** », « **Sciences, technologie et société** » en lien avec la technologie la physique-chimie.

- » Formes et fonctions, la question de l'objet : évolution de l'objet ; statuts de l'objet ; design et arts décoratifs...
- » Les métissages entre arts plastiques et technologies numériques

« **Culture et création artistiques** », « **Langues et cultures étrangères ou régionales** » en lien avec le français, les langues vivantes, l'histoire et la géographie.

- » La représentation et la narration (évolutions, ruptures, formes/supports...) : représentation réaliste, symboliste, métaphorique...

« **Culture et création artistiques** », « **Corps, santé, bien-être et sécurité** » en lien avec les sciences de la vie et de la Terre, l'éducation physique et sportive, l'éducation musicale, le français.

- » Le corps et l'espace : la relation du corps à la production artistique : spectacle vivant, danse, cirque, théâtre, performances...
- » La transformation de la matière, en particulier les relations entre matières, outils, gestes.



9.3 Programmes d'enseignement d'arts plastiques : Tableau synoptique

CYCLE 3 CM1 CM2 6^e	<ul style="list-style-type: none"> - Passage de l'Art visuel aux Arts plastiques. - Traitement de l'ensemble des questions dans une logique graduelle <u>sur tout le cycle</u>. - Vers une pratique sensible plus développée, autonome, explicitée et connaissances plus précises au regard de la création artistique. - Introduction des notions (du cycle 4). 	Représentations plastiques et dispositifs de présentation	La ressemblance Prise de conscience valeur expressive de l'écart dans la représentation.
			L'autonomie du geste Incidences sur la représentation, l'unicité de l'œuvre ; copie, multiple, série.
			Différentes catégories d'images, leurs procédés de fabrication, leurs transformations Images artistiques, scientifiques, documentaires ; dessinées, peintes, photographiées, filmées ; transformations dans une visée poétique/artistique.
			Narration visuelle Compositions 2D/3D et organisation d'images fixes/animées à des fins narratives.
			Mise en regard de l'espace Modalités, contextes, explorations des différents modes de présentations (lieux,...)
			Prise en compte spectateur/effet recherché Découverte des modalités de présentation afin de saisir la réception de l'œuvre/product.
			Hétérogénéité et cohérence plastique (2D/3D) Choix, relations formelles, qualités et sens produits entre divers constituants plastiques.
			Objets : inventions, fabrications, détournements, mise en scène A des fins narratives, symboliques, poétiques. Prise en compte du statut. Forme/fonction.
			Espace en 3D Découvertes et expérimentations : forme ouverte/fermée, contour/limite, vide/plein, int/ext, enveloppe/structure, passage/transition, interpénétrations œuvre/espace/specta.
			Réalité concrète d'une production/œuvre Rôle/expérience de la matérialité et effets sensibles produits. Objet et image = matériaux.
Matériaux : qualités physiques Incidences de leurs caractéristiques sur la pratique 2D/3D ; invention de formes/techniques ; production de sens.			
Effets du geste et de l'instrument Qualités plastiques et effets visuels obtenus par la mise en œuvre d'outils, des dialogues entre instruments et matières, par les différents types de gestes.			
Couleur : matérialité et qualité Relations entre sensation colorée et qualités physiques matière colorée ; effets induits par différents usages, supports, mélanges, médiums. Dimension sensorielle. Quantité/qualité.			
CYCLE 4 5^e 4^e 3^e	Connaissances et champ référentiel <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser, diffuser, observer, analyser des images, des œuvres. - Croisement comparatif d'œuvres diverses sur une même question traitée. - Construction d'une culture commune. - Vocabulaire spécifique. - Contextualisation de l'œuvre. 	REPRESENTATION image, réalité, fiction	La ressemblance - Rapport au réel et valeur expressive de l'écart en art. - Images artistiques et rapport à la fiction. - Différence ressemblance et vraisemblance.
			Le dispositif - Organisation et composition. - 2D (littéral/suggéré) - 3D (structure, construction, installation) - Intervention sur le lieu / installation.
			La narration visuelle - Mouvement et temporalité (suggéré/réel) - Dispositif séquentiel, dimension temporelle : durée, vitesse, rythme, montage, découpage, ellipse...
			Autonomie de l'œuvre - Modalités de son autoréférenciation, face au monde visible. - Inclusion, mise en abyme de ses propres constituants : abstrait, informel, concret,...
			Création, matérialité, statut, signification des images - Appréhension, compréhension diversité des images. - Propriétés plastiques, iconiques, sémantiques, symboliques. - Différences d'intentions entre : <i>expression artistique/communication visuelle œuvre/image d'œuvre.</i>
			Conception, production, diffusion à l'ère du numérique - Incidences du numérique sur : <i>la création d'images fixes/animées. les pratiques plastiques 2D/3D.</i> - Relations entre intentions, médiums, codes et outils numériques.
			Transformation - matière - Relations entre matières, outils, gestes. - Réalité concrète d'une œuvre/d'une production. - Le pouvoir de la représentation, la signification de la réalité physique de l'œuvre.
			Qualités physiques - matériaux - Potentialité de signification des matériaux dans une intention artistique. - Fini/non fini. - Agencement de matériaux, de matières diverses (plastiques, techniques, sémantiques, symboliques).
			Couleur - matérialité/qualité - Relations entre : <i>sensation colorée et qualités physiques. quantité et qualité.</i>
			Objet - matériau - Transformation, détournement dans une intention artistique. - Sublimation, citation, effets de dé/re-contextualisation dans une démarche.
Objet - représentations/statuts - Place de l'objet non artistique dans l'art. - L'œuvre comme : objet matériel/objet d'art/objet d'étude.			
Numérique - Appropriation, dans la pratique, des outils et langages numériques. - Dialogues entre pratiques traditionnelles et numériques. - Interrogation de la manipulation du numérique par et dans la pratique.			
Le NUMERIQUE = technique, instrument, matériau qui se manipule et s'interroge <u>dans une intention artistique</u> . (Approche plus spécifique des évolutions des arts plastiques à l'ère du numérique).	MATERIALITE OEUVRE OBJET	OEUVRE ESPACE AUTEUR SPECTATEUR	Relation au corps - Implication du corps de l'auteur. - Effets du geste et de l'instrument : qualités plastiques, effets visuels obtenus. - Lisibilité du processus de production et déploiement dans le temps et l'espace : <i>traces, performances, théâtralisation, événements, éphémère, captations,...</i>
			Présentation et présence matérielle de l'œuvre dans l'espace - Rapport d'échelle. - L'in situ. - Dispositifs de présentation. - L'éphémère. - L'espace public. - Exploration des présentations des productions. - Architecture.
			Métissage arts plastiques et technologie numérique - Les évolutions repérables sur la notion d'œuvre et d'artiste, de créateur, de récepteur ou de public. - Croisements arts plastiques et sciences, technologies et environnements numériques.



Un enseignement et une pratique qui problématisent

Dans quelle situation de pratique engagez-vous vos élèves ?



Exercice : Activité structurée et adaptée dans un apprentissage, qui consiste en l'application d'un modèle de résolution et à la consolidation des connaissances et de savoir en construction.
Procédure opératoire de résolutions préexistantes **qui ne constitue pas un problème.**

Elaborer un dispositif invitant, incitant et permettant de **résoudre un problème.**

« **Problématiser** ce n'est pas discuter de son opinion ; problématiser nécessite de se situer dans un champ de questions intellectuellement légitimes. Il faut avoir des connaissances pour se poser des problèmes. Il n'y a de problème que sous un horizon de savoirs, qu'à partir de perspectives qui mettent ensemble ou excluent un certain nombre de données, qui permettent d'interroger, d'interpréter la réalité ou les faits sous une certaine lumière, sous un certain point de vue. Cet ensemble on l'appellera une problématique. »

Capacité à analyser ce qu'il y a d'enseignable à travers la notion traitée.

PROBLEMATISER

Rendre problématique

Mettre en cause et en question

Mettre à jour

Rechercher, dégager, clarifier

Formaliser un problème

Transposer, formuler

Formuler, lister, organiser et hiérarchiser plusieurs questions

Faire émerger un problème de ces questions autour de connaissances, de pratiques, d'un objet d'étude...

Formuler le problème (à distinguer donc de(s) la question(s)) : ouvert ou fermé

Question : Demande faite pour obtenir une information, vérifier des connaissances, apprendre, s'éclaircir. Connaissance incomplète ou incertaine qui peut donner lieu à examen et discussion ; sujet qui implique des difficultés à résoudre, d'ordre théorique ou pratique.

Problème : Question, situation (complexe) à résoudre qui prête à raisonnement, discussion scientifique et sert à construire une connaissance, un savoir. Difficulté qu'il faut résoudre pour obtenir un certain résultat ; situation pénible, contraignante, exigeant une décision.



Equipement numérique - préconisations

Au regard des programmes en arts plastiques, mais aussi et surtout des pratiques et démarches artistiques actuelles, - ouvertes aux formes, aux modalités et aux expressions nouvelles numériques -, la pratique numérique ne peut se suffire qu'en exploitant uniquement des techniques dites traditionnelles (de dessin, de peinture, de sculpture, ...). Il nous est désormais incontournable de travailler et d'évaluer des compétences spécifiques numériques.

Cycle 3 :

-Intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information, au service de la pratique plastique

Cycle 4 :

-Recourir à des outils numériques de captation et de réalisation à des fins de création artistique

-Explorer l'ensemble des champs de la pratique plastique et leurs hybridations, notamment avec les pratiques numériques

-Prendre en compte les conditions de la réception de sa production dès la démarche de création, en prêtant attention aux modalités de sa présentation, y compris numérique

Les outils, supports et usages informatiques et du numérique sont inhérents à l'enseignement de la discipline et doivent alors naturellement s'y intégrer. Ils dialoguent avec les pratiques traditionnelles et offrent des modes et supports d'expressions particuliers et multiples qui viennent d'autant plus faire écho aux pratiques et évolutions artistiques numériques qui ont émergé depuis la seconde période de l'art moderne pour s'émanciper aujourd'hui pleinement dans l'art contemporain, ouvert au « tout numérique » et d'autant plus à l'heure de l'intelligence artificielle !

Le numérique dans l'art est donc aussi présent que prégnant dans notre ère contemporaine et l'enseignement des arts plastiques doit alors suivre ces évolutions en installant, de fait, la pratique artistique numérique au cœur des préoccupations et des projets d'enseignements/d'apprentissages.

Nombreux professeurs contribuent en ce sens, mais trop d'entre eux manquent encore d'un minimum d'équipement (un poste informatique relié à un vidéoprojecteur dans la salle ou usage d'appareils photographiques personnels pour compenser le manque d'équipement et d'autres déploiements).

L'acquisition budgétée, d'appareils photographiques, de tablettes, etc. vous permettra d'être en phase avec les attendus, du socle commun et des programmes disciplinaires.

La présence de quelques postes informatiques/tablettes en salle d'arts plastiques est recommandée. Ces outils servent de supports et médiums indispensables pour penser et créer numériquement ; au même titre que la peinture, les pinceaux et autres matériaux permettent de réaliser une production picturale.

La mobilisation permanente des images oblige la présence d'un vidéoprojecteur dans la salle d'arts plastiques. La création d'images fixes, comme mobiles ; animées, comme scénarisée ou mise en scène, recoure inévitablement à des captations photo/vidéographiques, traite de données diverses, simule ou modélise un espace de représentation (dont la réalité augmentée ou virtuelle).

Des manipulations de et par l'image qui permettent donc de développer chez les élèves des compétences disciplinaires, expérimentales ou expérimentées, mais aussi des compétences transversales (recherche et traitement d'informations, communication, travail collaboratif).

Et si certains travaux nécessitent d'être menés simultanément par tous les élèves ou par groupes ou binômes, visant leur autonomie, d'autres restent le fruit d'un travail créatif individuel tout aussi nécessaire et vital.

La mise à disposition (individuelle, accessible, voire organisée par pôle) de postes informatiques, de tablettes, d'appareils photographiques mérite d'être aussi conséquente qu'ergonomique dans cette salle dédiée et spécifique.

Nombreux logiciels, par ailleurs libres de droits et connus des enseignants, viendront nourrir cet équipement et servir leur pratique enseignante, pour des propositions de séquences toujours plus innovantes.

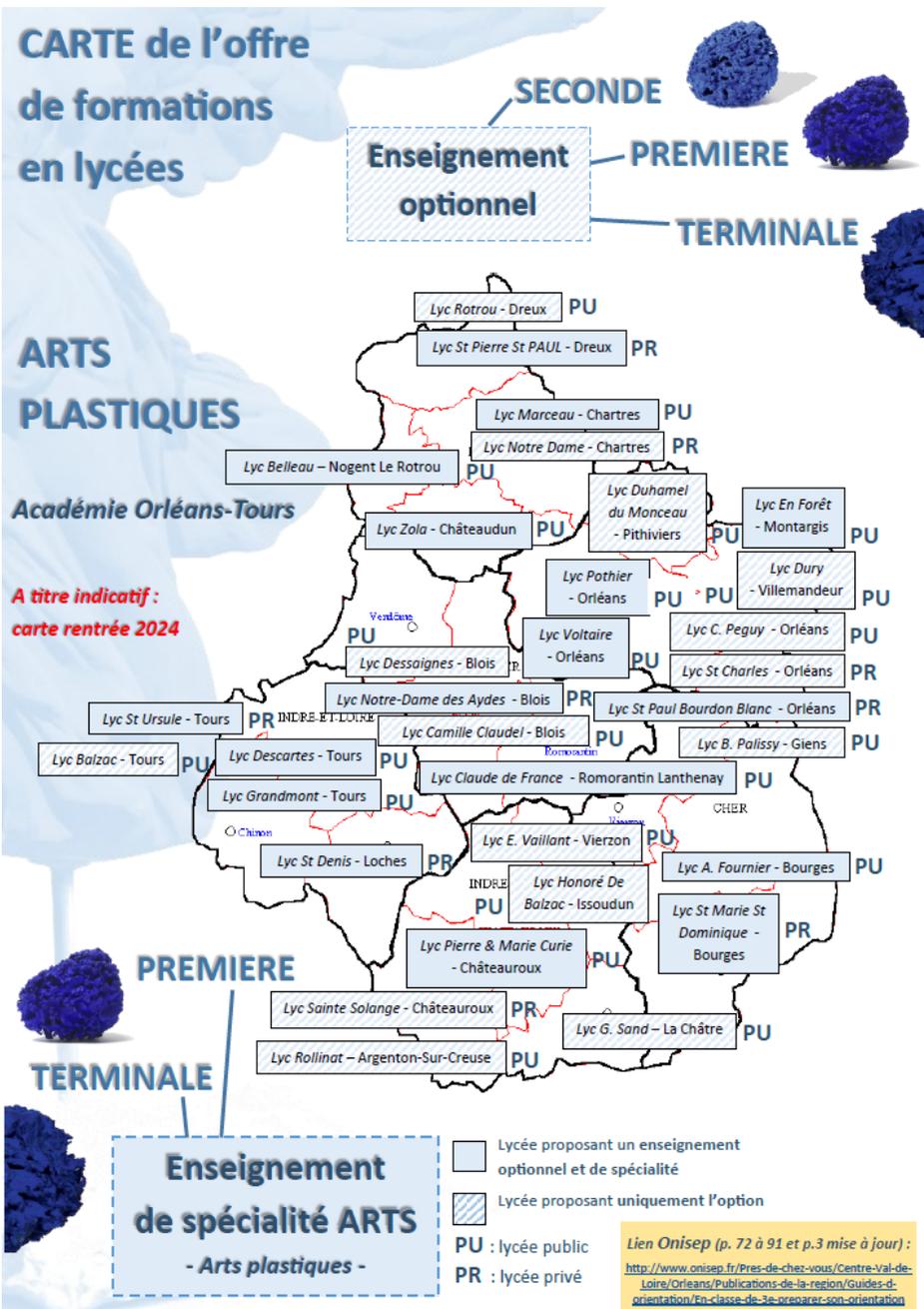
ANNEXE

CARTE de l'offre de formations en lycées

ARTS PLASTIQUES

Académie Orléans-Tours

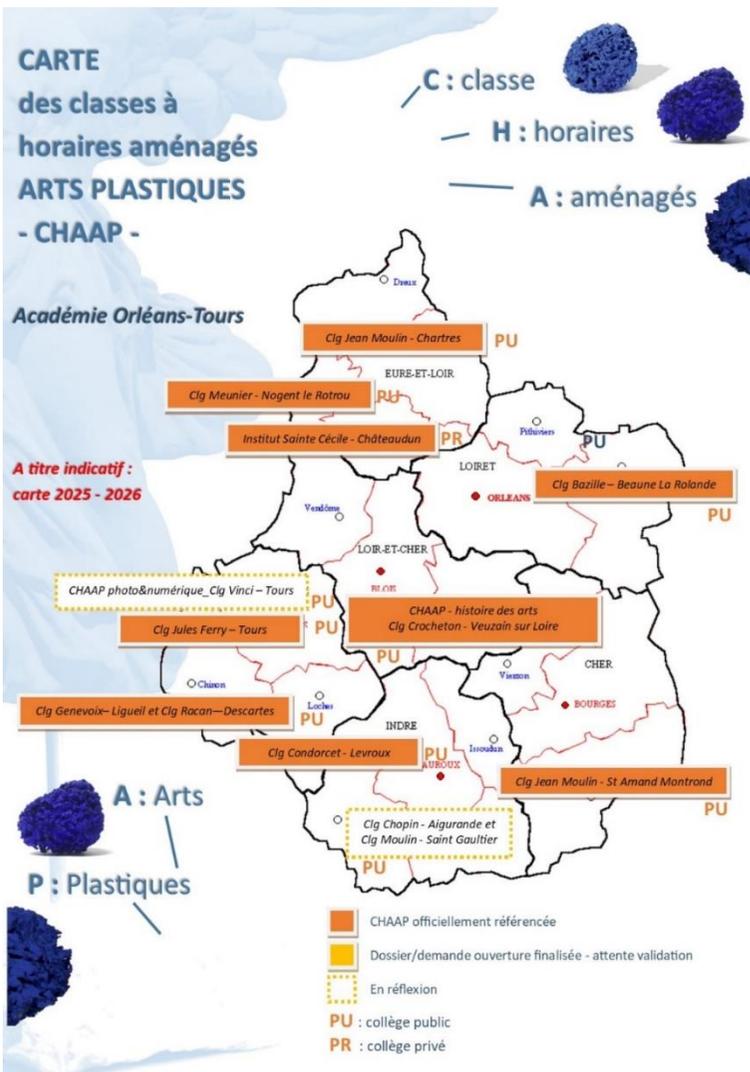
A titre indicatif :
carte rentrée 2024



CARTE des classes à horaires aménagés ARTS PLASTIQUES - CHAAP -

Académie Orléans-Tours

A titre indicatif :
carte 2025 - 2026



Classe préparatoire aux études supérieures – Classe d'approfondissement en arts plastiques

PORTAL ACADÉMIQUE DISCIPLINAIRE
Dans « Côté enseignement »
PAGE CPES-CAAP

<https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique469>

SITE DE LA CPES-CAAP de Bourges

<https://lycee-alain-fournier.fr/formations/enseignement-superieur-cpes-arts>

Cher
Eure-et-Loir
Indre
Indre-et-Loire
Loir-et-Cher
Loiret



Biennale d'arts plastiques À PIED D'ŒUVRE

2024 - 2026

Les élèves exposent...



ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

À pied d'œuvre – Biennale d'arts plastiques de l'académie d'Orléans-Tours.

Ce dispositif académique, soutenu par le rectorat, la DAAC et l'inspection, offre aux professeur(e)s et aux élèves l'opportunité d'exposer leur travail, leurs démarches créatives et réflexives et de valoriser l'enseignement des arts plastiques et les productions qui en découlent sur l'ensemble du territoire de la région Centre-Val de Loire. Avec les professeur(e)s coordinateur(trice)s arts plastiques de nos six départements et l'IA-IPR, une notion, une problématique, une formulation ou un questionnement, issu des programmes d'enseignement, est choisi comme thématique bisannuelle. La compétence exposer y est évidemment travaillée/questionnée : autant les dispositifs de présentation que l'espace (d'exposition) lui-même, sa mise en scène, que la place du spectateur. C'est une invitation à déborder de l'espace de la salle de classe, à prolonger la galerie pédagogique et à aller à la rencontre de structures/partenaires artistiques et culturels : musée, centre d'art, friche culturelle, ...

**PORTAIL
ACADÉMIQUE
DISCIPLINAIRE
PAGE BIENNALE**

<https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique474>

L'enseignement des arts plastiques porte au sein de l'académie 2 dispositifs :

A pied d'œuvre – Biennale d'arts plastiques

&

Le réseau 100^{TRE}-ART

Le réseau 100^{TRE}-ART

Galleries pédagogiques et E_LRO de l'académie d'Orléans-Tours.

D'une biennale, aux temps forts ponctuels, à l'inscription pérenne de galeries pédagogiques d'arts plastiques au sein des établissements scolaires. Exposer, valoriser et rendre toujours plus visible le travail des élèves en cours d'arts plastiques et l'enseignement des arts plastiques au sein de l'académie et au-delà ; comme à travers les réseaux sociaux et internet.

Un réseau aussi ouvert aux interventions d'artistes, aux partenaires culturels et qui contribue à un maillage territorial disciplinaire permettant de croiser les regards sur les pratiques et les modalités de monstrosités, en prenant aussi connaissance des actions menées et exposées par les pairs disciplinaires (éloignés). Ce réseau collectif interconnecté rompt avec l'isolement disciplinaire parfois vécu et est un véritable levier propice à l'implantation massive de galeries pédagogiques (physiques et virtuelles), Espaces et Lieux de Rencontre avec l'œuvre d'art (E_LRO) au sein des établissements : hall, couloirs, CDI, espaces aménagés pérennes ou mobiles, sanctuarisés sont à (ré)investir, à exploiter encore.

Téléchargement du livret complet (sous « Document joint ») :

<https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique471>

RESEAU DES GALERIES D'ARTS PLASTIQUES



DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'ACADEMIE ORLÉANS-TOURS

ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité



PORTAIL ACADÉMIQUE DISCIPLINAIRE

PAGE 100^{TRE}-ART

<https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique471>

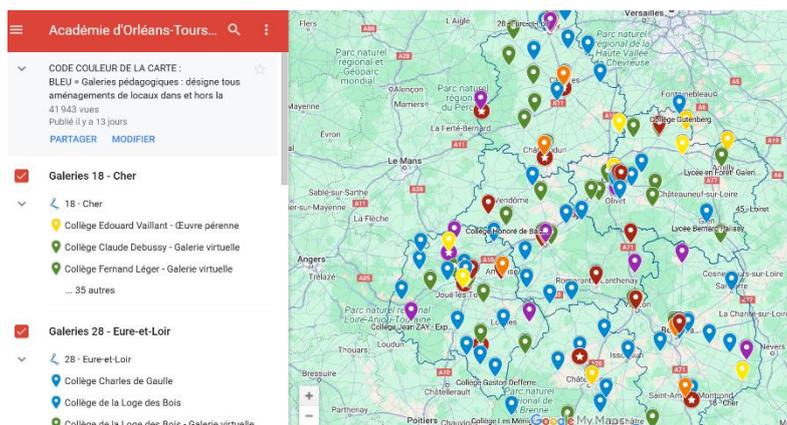
CARTOGRAPHIE 100^{TRE}-ART

<https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1Az1z0R9jd>

[Q1KbbB-A-](https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1Az1z0R9jd)

[xnac6XnCPLHTn&femb=1&ll=47.69595708670923%2C1.591112](https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1Az1z0R9jd)

[499999997&z=8](https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1Az1z0R9jd)





ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Académie d'Orléans-Tours Région Centre-Val de Loire

